



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

# Localisation des Objectifs de Développement Durable

## Région Atsimo Andrefana

Rapport de consultation locale - Juin 2019





## Localisation des Objectifs de Développement Durable

Région Atsimo Andrefana

Rapport de consultation locale - Juin 2019



Tous droits réservés,

© Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation / PNUD - 2019

Photo de couverture : après la pêche de la matinée il est nécessaire de ramener à terre les boutres, et tout le monde s'y met pour la soulever  
Région Atsimo-Andrefana, Juin 2019

Ce document a été élaboré, édité et publié avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme d'appui à la décentralisation et la résilience communautaire (PADRC) mis en oeuvre en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation pour la période 2015-2019. Ce programme visait à appuyer la mise en oeuvre du processus de décentralisation, promouvoir le développement local inclusif et créer des conditions favorables au renforcement des capacités de résilience des communautés.

**Pour plus de détails, contactez**



**Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation**  
Rue Lamyne Gueye,  
Anosy  
101 - Antananarivo, Madagascar  
[www.mid.gov.mg](http://www.mid.gov.mg)



**Programme des Nations Unies pour le Développement**  
Maison Commune des Nations Unies  
Zone Galaxy Andraharo - Rue Dr Raseta, BP 1348  
101 - Antananarivo - Madagascar  
[www.mg.undp.org](http://www.mg.undp.org)

### **Equipe de réalisation**

#### **Supervision Générale**

El Hadji FALL

Lalaina RAKOTOZANDRY

Adamson RASOLOFO

Abdou SALAME

#### **Facilitation et Rédaction**

Kouyaté BENGALY

Franck Jacques P. GOHOUNGBE

Christian José RAVELONANDRO

#### **Équipe technique**

Nanou FIANKINANA

Priscilla MANOEL

Stéphanie Agnès RABEARY

Fanja Sylvie RAKOTOMANDIMBY

Eric Norbert RAMILISON

Volatiana Fabienne RANDRIAMAMONJY

Florent RANDRIAMILANTO

Liva Elinah RANDRIANAMBININA

Vanou RASOAMANANA

Roger RATSIMBAZAFY

Laure RAZAFIMANDIMBY

Aimé Patrick TEFINIRINA

#### **Institutions parties prenantes**

Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

Ministère de l'Economie et des Finances

Région Atsimo Andrefana

PNUD

#### **Design et mise en page**

M. V. Rafanjaharisoa



## Sommaire

---

Préface.....	5
Avant-propos.....	7
Sigles et acronymes.....	8
Liste des tableaux et des figures.....	9
Résumé exécutif.....	10
Introduction.....	11
<b>Section 1.</b>	
<b>Contexte de développement de la région.....</b>	<b>13</b>
1.1. Contexte socio-économique de développement.....	14
1.2. Enjeux de la localisation des ODD pour la Région.....	18
<b>Section 2.</b>	
<b>Alignement des plans stratégiques régionaux sur les ODD.....</b>	<b>21</b>
2.1. Méthodologie d'analyse de l'alignement.....	22
2.2. Résultat du RIA pour la Région Atsimo Andrefana.....	25
<b>Section 3.</b>	
<b>Priorisation des cibles ODD dans la région.....</b>	<b>33</b>
3.1. Méthodologie de la priorisation locale des ODD.....	34
3.2. Résultat de la priorisation des cibles.....	36
<b>Section 4.</b>	
<b>Mapping des sources et suivi des progrès.....</b>	<b>43</b>
<b>Section 5.</b>	
<b>Perspectives.....</b>	<b>53</b>
5.1. Méthodologie de constitution des paquets d'interventions.....	54
5.2. Résultats de la constitution des paquets d'interventions.....	55
5.3. Le mécanisme de financement et de suivi.....	65
Conclusion.....	67
Annexes.....	69
Annexe 1. Termes de référence de la mission de localisation des objectifs de développement durable (ODD).....	70
Annexe 2. Méthodologie de réalisation de l'alignement des stratégies de développement régional aux ODD.....	73
Annexe 3. Méthodologie de réalisation de la priorisation au niveau régional/local.....	76
Annexe 4. Méthodologie de constitution des paquets intégrés de cibles et d'interventions.....	81
Annexe 5. Liste des acteurs régionaux.....	85
Annexe 6. Photos de l'atelier d'identification des paquets d'interventions.....	87

## Préface

Madagascar, au même titre que les 192 autres États membres des Nations Unies, a adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030 qui se décline en 17 objectifs de développement durable à atteindre. Le nouveau défi auquel s'est convenu le concert des Nations était de mettre en œuvre un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et pour les partenariats, selon un principe phare de « ne laisser personne de côté » et de pouvoir affirmer d'ici dix ans que notre génération aurait réussi à mettre fin à l'extrême pauvreté, lutter contre les inégalités et les injustices et régler le problème du changement climatique.

La réalisation des ODD dépend de la capacité des gouvernements régionaux et locaux à s'approprier entièrement de l'Agenda 2030, d'en être les portes-flambeaux en assumant un leadership local, mais surtout de le mettre en œuvre à travers tous les outils, stratégies, et documents de planification du développement local.

Nous félicitons l'engagement du gouvernement de Madagascar, des collectivités locales, et de l'ensemble des acteurs de développement du pays à s'intégrer dans cette dynamique. En effet, Madagascar s'est approprié l'agenda 2030 en ayant déjà identifié en 2017 les ODD prioritaires pour le pays avec des cibles et indicateurs liés aux priorités nationales. La localisation des ODD est la continuité de cette démarche pour que le développement territorial soit intégré, inclusif et durable, et que les acteurs de développement puissent disposer d'outils pour développer des cadres, politiques et stratégies cohérents, répondant aux priorités locales, pour relever les multiples défis de la réduction de la pauvreté, de la promotion de la bonne gouvernance, et de la protection de l'environnement.

Je suis fière et honorée de vous présenter ces rapports régionaux de priorisation des ODD pour les régions Androy, Anosy, Atsimo Andrefana et Menabe. Le PNUD est honoré d'avoir accompagné leur élaboration sous le leadership conjoint du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et du Ministère de l'Economie et des Finances. Nous reconnaissons les efforts fournis par les acteurs régionaux et locaux, les Ministères sectoriels à travers les services techniques déconcentrés et les collègues des agences du Système des Nations Unies comme la FAO, l'OIT, le PAM, l'UNFPA, et l'UNICEF qui se sont engagés dans ce processus. Ils ont mis leurs connaissances et leurs compétences au service d'un exercice participatif qui a conduit à un auto-diagnostic des défis,

des potentialités, des enjeux de développement pour aboutir aux choix des cibles prioritaires pour chacune des régions ciblées par cet accompagnement du PNUD. Les paquets d'interventions ou projets prioritaires sont définis avec des indicateurs clairs pour que l'effet transformateur de l'Agenda 2030 devienne une réalité pour Madagascar. La disponibilité de ces rapports régionaux de priorisation des ODD nous invite à considérer le changement de paradigme dans la planification du développement en considérant la base, la population, tout en nous appelant à revisiter nos modes opératoires pour plus de synergie, de complémentarité, de rationalisation, notamment dans un contexte de relèvement post COVID-19.

Ce rapport interpelle également toutes les parties prenantes du développement, et notamment les Partenaires Techniques et Financiers, à unir nos efforts dans l'esprit de la Déclaration de Paris, en matière d'alignement, d'harmonisation et de partage de responsabilité, pour l'atteinte des objectifs de développement durable au niveau régional.

Par ailleurs, il nous faudra contribuer à la mise en place des cadres, outils, ressources permettant une gestion axée sur les résultats de développement pour le suivi et l'évaluation des indicateurs de performance et mesurer nos progrès communs dans l'atteinte des ODD dans les Régions.

Je vous remercie de vous joindre à nous dans l'appropriation et la mise en œuvre des rapports régionaux de localisation des ODD. Le PNUD pour sa part reste engagé à soutenir les efforts pour atteindre ces objectifs, tant aux niveaux national que régional.



*Natasha van Rijn*

Natasha van Rijn  
Représentante Résidente  
PNUD Madagascar





## Avant-propos

En septembre 2015, sous l'égide des Nations Unies, la communauté internationale a adopté « l'Agenda 2030 pour le développement durable ». Il pose le cadre de transformation de notre monde, visant à en éradiquer la pauvreté et à assurer sa transition vers un développement durable. A cet effet, les 193 États membres des Nations Unies ont adopté un programme de mise en œuvre de l'Agenda 2030 avec 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) assortis de 169 cibles. Les ODD visent à mettre fin à l'extrême pauvreté, combattre les inégalités et les discriminations, protéger la planète et ses ressources, et créer les conditions d'une croissance durable et inclusive, dans un monde plus équitable, prospère et paisible.

Le Système des Nations Unies à Madagascar, à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement, a accompagné dès 2016 les initiatives de l'État malgache, et plus particulièrement celles du Ministère en charge de l'Économie et du Plan, dans la mise en œuvre des ODD. Plusieurs consultations nationales et régionales ont été réalisées en vue d'intégrer les Objectifs de Développement Durable dans les documents nationaux et régionaux de planification de Madagascar, dont le PND (Plan National de Développement), la SIDGS (Stratégie Intégrée de Développement du Grand Sud), le PRGS (Plan de Relèvement et de résilience Communautaire du Grand Sud), et le Plan Emergence de Madagascar en cours d'élaboration.

Ces consultations ont abouti à l'adoption de 64 cibles prioritaires des ODD, assorties de 85 indicateurs, consignés dans le Rapport national de priorisation des ODD de Madagascar. Ce dernier a été adopté conjointement avec les cadres et techniciens des départements ministériels, les représentants de la société civile malagasy, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers. La priorisation des ODD tient compte des spécificités du pays, de ses contraintes et de ses priorités en matière de développement. Les populations ont été associées à cet exercice de planification à travers plusieurs ateliers de sensibilisation et d'échanges sur les ODD.

Le principe fondamental de l'Agenda 2030 pour le développement durable est de ne laisser personne pour compte. Notre devoir est de transcrire ce principe dans nos actions à tous les niveaux (national, régional et local) et dans tous les domaines. Les cibles retenues doivent donc être déclinées en actions qui tiennent compte de ce principe.

L'Agenda 2030 aura un effet transformateur uni-

quement s'il est mis en œuvre et entièrement réalisé au niveau local. Par conséquent, la localisation de l'Agenda est la seule façon d'obtenir des impacts concrets et positifs sur la vie des personnes. Cela implique l'ancrage des ODD dans les pratiques au niveau local, ainsi que la reconnaissance et la valorisation du leadership local pour encourager le changement.

Contrairement aux OMD, les ODD sont conçus pour maximiser l'appropriation locale et engagent ainsi les dirigeants à donner la priorité aux politiques et aux approches qui accélèrent les projets pour les plus défavorisés.

L'atteinte de l'Agenda 2030 n'est possible qu'à condition que les acteurs de développement locaux puissent adopter de nouvelles approches, et analyser et ajuster leurs initiatives. La réalisation des ODD dépend, en effet, de la capacité des gouvernements locaux et régionaux à promouvoir un développement territorial intégré, inclusif et durable qui nécessite de nombreux investissements aux niveaux infranational et local, mis en œuvre par les autorités locales elles-mêmes.

L'exercice de localisation des ODD mené à Madagascar, dans quatre régions pour commencer, est une étape fondamentale pour ancrer l'appropriation des ODD au niveau de toutes les parties prenantes dans les régions et véritablement lancer un processus de transformation de la planification locale du développement autour des principes d'universalité, d'inclusion, de durabilité, et de respect des droits humains qui sous-tendent l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Ce rapport de priorisation des ODD de la Région Atsimo Andrefana est issu de ce processus qui a pour ambition de lancer une dynamique de transformation locale avec un impact concret et positif sur la vie des populations, notamment les plus vulnérables.

Les actions du gouvernement, des autorités régionales, des communautés locales, des partenaires au développement et de toutes les parties prenantes doivent maintenant se focaliser sur l'atteinte des cibles retenues. Il est venu maintenant le temps de l'action pour que l'espoir suscité par l'Agenda 2030 soit réalisé.



## Sigles et acronymes

---

CEG	: Collège d'Enseignement Général
CREAM	: Centre de Recherche, d'Études et d'Appui à l'analyse économique à Madagascar
CSB	: Centre de Santé de Base
ENSOMD	: Enquête Nationale de Suivi des OMD
EPP	: École Primaire Publique
FAO	: Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la Population
IDH	: Indice de Développement Humain
INSTAT	: Institut National de la Statistique de Madagascar
MAPS	: Mainstreaming, Acceleration and Policy Support
MID	: Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
ODD	: Objectif de Développement Durable
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
PADRC	: Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Résilience Communautaire
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PIB	: Produit Intérieur Brut
PND	: Plan National de Développement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement (UNDP)
PRD	: Plan Régional de Développement
RIA	: Rapid Integrated Assessment
RNDH	: Rapport National sur le Développement Humain
SIDGS	: Stratégie Intégrée de Développement du Grand Sud
SRAT	: Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
TBE	: Tableau de Bord Environnemental
USD	: Dollar Américain



## Liste des tableaux et figures

---

### Tableaux

Tableau 1	: Les critères et les modalités de réponse.....	35
Tableau 2	: Tableau : Mode d'appréciation du Filtre 1.....	36
Tableau 3	: Tableau : Mode d'appréciation du Filtre 2.....	36
Tableau 4	: Décision finale pour la cible retenue : Filtre 1 + Filtre 2.....	36
Tableau 5	: Nombre de cibles prioritaires pour Atsimo Andrefana .....	36
Tableau 6	: Cartographie des cibles prioritaires pour Atsimo Andrefana .....	37
Tableau 7	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 1 .....	44
Tableau 8	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 2 .....	45
Tableau 9	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 3 .....	46
Tableau 10	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 4 .....	47
Tableau 11	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 5 .....	47
Tableau 12	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 6 .....	48
Tableau 13	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 7 .....	48
Tableau 14	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 8 .....	48
Tableau 15	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 9 .....	49
Tableau 16	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 10.....	49
Tableau 17	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 11.....	49
Tableau 18	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 12.....	50
Tableau 19	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 13.....	50
Tableau 20	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 14.....	50
Tableau 21	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 15.....	51
Tableau 22	: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 16.....	51

### Figures

Figure 1	: RIA 1 .....	23
Figure 2	: RIA 2.....	24
Figure 3 Partie I	: (ODD 1 – ODD 6) .....	27
Figure 4 Partie II	: (ODD 7 – ODD 11).....	28
Figure 5 Partie III	: (ODD 12 – ODD 15) .....	29
Figure 6 Partie IV	: (ODD 16 – ODD 17) .....	30

## Résumé exécutif

---

Le processus de localisation des ODD au niveau infranational est une suite logique de la démarche nationale de priorisation. C'est le processus de prise en compte des contextes régionaux et locaux dans la réalisation de l'Agenda 2030, en partant de la fixation d'objectifs et de cibles, jusqu'à la détermination des moyens de mise en œuvre et à l'utilisation d'indicateurs pour mesurer et suivre les progrès. Tel que défini, les trois grands aspects du processus de localisation des ODD ont été pris en compte. Il s'agit d'une déclinaison territoriale de la priorisation nationale des cibles des ODD, de la définition des paquets d'interventions pour la mise en œuvre des ODD dans la région et de la réalisation du mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès au niveau local.

Dans un processus largement participatif et inclusif, les ateliers de localisation des cibles ODD et les travaux de localisation des ODD ont permis de (i) passer en revue les documents de planification régionale pour évaluer leur degré d'alignement sur les ODD, (ii) définir pour la région un ensemble de cibles à retenir comme prioritaires, (iii) retenir les paquets d'interventions à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre des ODD dans la région et (iv) retenir les indicateurs devant servir au suivi des progrès de la mise en œuvre.

La localisation des ODD a permis de retenir un ensemble de quarante-cinq (45) cibles prioritaires pour la Région Atsimo Andrefana, hormis les quarante-trois (43) cibles de mise en œuvre et les dix-neuf (19) cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda qui sont de fait des cibles de réalisation.

En ce qui concerne la mise en œuvre effective des ODD dans la région, 27 axes d'interventions ont été retenus et 131 indicateurs ont été préconisés au niveau régional pour mesurer les progrès de la mise en œuvre des cibles prioritaires.

Dans le domaine social, cinq cibles prioritaires au niveau national ne sont pas prises en compte dans les documents de planification régionaux. Cependant, sur les 26 cibles prioritaires de ce domaine au niveau national, 15 ont été retenues comme priorités de la région, y compris la cible

4.7 qui n'était pas intégrée dans les documents de planification de la région. Bien que la malnutrition et la sous-alimentation constituent un phénomène cyclique qui frappe la Région Atsimo Andrefana, la région n'a pas priorisé les cibles de l'ODD 2. L'atteinte de ces cibles dépend en effet étroitement de la réalisation d'autres cibles intermédiaires.

Dans le domaine économique, l'analyse des documents de planification de la région a permis de constater que 8 cibles prioritaires nationales ont été planifiées pour être mises en œuvre dans la Région Atsimo Andrefana. Aussi, la région a retenu 10 cibles sur les 13 prioritaires au niveau national dans le domaine économique, y compris les cibles 9.2 (Industrialisation socio économiquement durable) et 7.3 (efficacité énergétique) qui n'étaient pas prises en compte dans la planification régionale.

En ce qui concerne le capital naturel, parmi les quatorze (14) cibles prioritaires nationales, onze (11) ont été prises en compte dans les documents de planification régionale. En outre, seules les 12 cibles intégrées dans les documents de planification de la région ont été retenues comme prioritaires dans ce domaine.

Dans le domaine de la gouvernance, l'analyse des documents de planification régionaux fait apparaître que 5 cibles prioritaires au niveau national n'ont pas été planifiées pour être mise en œuvre. Par ailleurs, la Région Atsimo Andrefana a priorisé 5 cibles sur les 7 retenues au niveau national.

L'Agenda 2030 aura un effet transformateur avec des impacts concrets et positifs sur la vie des personnes vulnérables, notamment les jeunes et les femmes si les collectivités locales et les acteurs au développement de la Région Atsimo Andrefana œuvrent pour la réalisation effective des interventions retenues lors de ces travaux de localisation des ODD. Une attention particulière devra aussi être accordée à la collecte de données en vue de mesurer les progrès.

## Introduction

---

Madagascar vient de sortir d'une décennie de crises politiques cycliques qui ont fortement accentué la paupérisation des populations de la Grande Ile et entravé tous les efforts de développement entrepris. L'Agenda 2030 constitue une opportunité devant servir de catalyseur à l'émergence et au développement du pays. Toutefois, la réussite de cet agenda dépend largement de son degré d'appropriation par les acteurs au développement et de sa mise en œuvre à l'échelle régionale. Il apparaît en effet que l'une des causes des résultats mitigés des OMD est l'approche descendante (top-down) utilisée dans sa définition et sa mise en œuvre. Cette approche a entraîné une appropriation et un alignement tardifs des OMD sur la planification des pays. Les Nations Unies ont capitalisé cette leçon apprise des OMD et ont adopté la démarche ascendante (bottom-up) pour la définition et la mise en œuvre des ODD.

L'Agenda 2030 aura davantage d'effets transformateurs uniquement s'il est mis en œuvre et entièrement réalisé au niveau local. La localisation de l'Agenda reste donc la seule façon d'obtenir des résultats concrets et positifs sur la vie des personnes. Les ODD fournissent un cadre de politique de développement autour duquel les gouvernements locaux et régionaux et d'autres

acteurs du développement (organisations internationales, sociétés civiles et universitaires) peuvent soutenir la réalisation des objectifs régionaux. C'est dans cette optique que le PNUD a accompagné le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et le Ministère de l'Economie et du Plan dans l'organisation d'ateliers de localisation des cibles des ODD dans quatre régions cibles de Madagascar, dont la Région Atsimo Andrefana.

Dans un processus largement participatif et inclusif, l'atelier de localisation des cibles des ODD a permis de (i) passer en revue les documents de planification régionale pour évaluer leur degré d'alignement sur les ODD, de (ii) définir pour la région un ensemble de 45 cibles prioritaires et de (iii) retenir les indicateurs devant servir au suivi des progrès de la mise en œuvre. Le présent rapport présente les résultats de ce processus de priorisation des ODD au niveau de la Région Atsimo Andrefana. Il est structuré en cinq sections qui présentent, successivement, le contexte de développement de la région, les résultats de l'alignement des plans stratégiques régionaux sur les ODD, les résultats de la priorisation des cibles des ODD au niveau de la région, le mapping des sources pour le suivi des progrès et les perspectives.



## **Section 1.**

Contexte de développement  
de la Région Atsimo Andrefana



La Région Atsimo Andrefana, comme son nom l'indique, est située dans la partie sud-ouest de Madagascar. Elle est la plus vaste des 22 régions du pays (66 418 km<sup>2</sup>, 11,36 % de la superficie de Madagascar). Elle est composée de 9 districts, de 105 communes et de 1 562 fokontany. Elle est composée de quatre grandes entités géographiques : le domaine littoral, les pays Masikoro, l'Ibara et le pays Mahafaly.

## 1.1.

### Contexte de développement socio-économique de la région

Le contexte socio-économique de la Région Atsimo Andrefana a été analysé suivant les quatre dimensions complémentaires qui constituent les piliers du développement durable : l'environnement, le social, l'économie, et la gouvernance.

#### 1.1.1.

##### Capital naturel, environnement et cadre de vie

Le Grand Sud est la région la plus vulnérable aux risques hydrométéorologiques. La population fait face à plusieurs problèmes majeurs : des dégâts importants de la destruction des habitations, l'anéantissement d'hectares de cultures et la destruction d'infrastructures, la hausse du niveau de la mer dans le sud-ouest et la dégradation des zones côtières et les sécheresses prolongées, sans oublier les invasions acridiennes. D'une manière générale, l'eau se raréfie, les répercussions directes se font au niveau du bouleversement des calendriers agricoles, créant une plus forte dépendance vis-à-vis des ressources naturelles, forestières ou halieutiques (trafic illégal de tortues et corail noir) et des excès dans l'accès aux ressources communes (culture sur brûlis, coupe de bois de chauffe, etc...).

**Climat.** Le climat de la zone est de tendance subaride. La pluviométrie se distingue par l'extrême variabilité des précipitations. La végétation naturelle est caractérisée par les forêts sèches, les bushs et les savanes arborées.

**Eau.** Le réseau hydrographique de la région est relativement important (Mangoky, Manombo, Fiherenana, Onilahy, Linta). Les lacs, les lagunes et les étangs y ont une surface cumulée de 7 185 à 15 735 ha ; la surface de la quasi-totalité de ces plans d'eau varie suivant les saisons.

A cela s'ajoutent deux sources de pression environnementale d'origine anthropique : la surexploitation des ressources halieutiques et le défrichement à des fins agricoles et pour l'élevage intensif.

#### 1.1.2.

##### Social et développement du capital humain

L'Indice de Développement Humain (IDH) de l'Atsimo Andrefana est de 0,519 (2016). Il est ainsi supérieur à la moyenne nationale (0,512), mais reste inférieur à celui de l'Afrique Subsaharienne dans son ensemble (0,523). C'est un IDH faible (IDH < 0,550).

**Population.** Elle est estimée à 1 388 971 habitants en 2015. Avec une densité démographique moyenne de 21 h/km<sup>2</sup> ; la population est très éparpillée sur le territoire régional avec un plus grand regroupement dans les centres urbains et sur le littoral. La population des districts côtiers a augmenté depuis une quinzaine d'années. Cette augmentation provient non seulement de la croissance démographique par la natalité, mais aussi des migrations, en provenance de zones frappées par la famine vers les villes et de l'arrière-pays vers la zone littorale. Ce flux migratoire s'explique en partie par l'accès libre à la plupart des ressources marines. Par ailleurs, le développement de secteurs porteurs comme le tourisme et la pêche renforce cette tendance. La population active est relativement jeune dans la région d'Atsimo Andrefana, les moins de 25 ans y représentent presque 40% de la population dont l'âge moyen est de 30 ans.

**Éducation et formation.** Toutes les communes disposent au moins d'une école primaire publique (EPP) et la moitié d'entre elles sont dotées de collège d'enseignement général (CEG). Les établissements de formation technique sont présents au niveau des districts. Toliara, héberge la seule université publique de la province. Les filières et les mentions enseignées y sont diversifiées. Des universités privées ont également commencé à ouvrir des antennes dans l'Atsimo Andrefana. Dans la région, 26% des enfants achèvent leurs études primaires, 12% le premier cycle du secondaire et 12% le second cycle du secondaire. Les taux nationaux moyens sont respectivement de 56%, 26% et 15%. En 2010, 50,4% des personnes âgées de 15 ans et plus sont alphabétisées.



**76‰**  
de taux de mortalité  
des moins de 5 ans

**4** ÉDUCATION  
DE QUALITÉ



**50,40%**  
des plus de 15  
ans alphabétisés

**6** EAU PROPRE ET  
ASSAINISSEMENT



**29%**  
de la population utilisent des  
services de base pour l'eau de  
boisson

**7** ÉNERGIE PROPRE  
ET D'UN CÔÛT  
ABORDABLE



**6%** de taux  
d'électrification rurale

**8** TRAVAIL DÉCENT  
ET CROISSANCE  
ÉCONOMIQUE



**80%** de  
ratio de  
pauvreté



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Santé.** En 2014, on dénombre dans la région 136 Centres de Santé de Base, 99 maternités publiques, 10 centres hospitaliers et quelque 8 centres de soins dentaires. Au total, 1 346 118 personnes sont couvertes par les CSB fonctionnels (Rapport UE, 2014). Pour la période de 10 ans précédant l'enquête, on dénombre 15 décès d'enfants de moins de 28 jours (mortalité néonatale) pour mille naissances vivantes, et 76 décès d'enfants de moins de 5 ans (mortalité infanto-juvénile) pour 1000 naissances vivantes. Le taux national moyen de mortalité infanto-juvénile est d'environ 60‰.

**Nutrition.** La Région Atsimo Andrefana est une zone traditionnellement aride, très connue pour sa situation de déficit alimentaire (Kéré). En 2015-2016 selon l'UNICEF, 55% des communes (28 communes sur 51) présentaient un taux de malnutrition aigüe sévère de plus de 2%, et 15% des communes (5) avaient atteint le seuil d'urgence de la malnutrition aigüe globale. 38% des enfants de moins de 5 ans présentent un retard de croissance (cible 2.2.1), 26% sont en insuffisance pondérale et 6% souffrent d'émaciation (cible 2.2.2), pour des taux nationaux moyens de respectivement 42%, 26% et 6%.

**Eau potable, assainissement et hygiène.** En 2018, 29% de la population utilisent des services de base pour l'eau potable, 1% pour l'assainissement et 14% pour l'hygiène. 25% des habitants ont accès à des installations sanitaires non améliorées, et 72% défèquent en plein air. Par ailleurs, 23,7% des communes de la région sont équipées de bornes-fontaines.

### 1.1.3.

## Économie et promotion d'une croissance forte, inclusive et durable

**Le ratio de pauvreté** d'Atsimo Andrefana est d'environ 80% ; 65,9% en milieu urbain et 87,4% en milieu rural (INSTAT, EPM 2001-2010 et ENSOMD 2012-2013).

**Agriculture.** Trois types de cultures sont généralement pratiquées : les cultures irriguées, les cultures de décrue, dites de « baiboho » et les cultures pluviales traditionnelles. Les filières agricoles sont dominées par le riz, le manioc, le haricot, la patate douce, le pois de cap, l'arachide. Le coton est la seule filière d'exportation de la région, mais en déclin. En 2008, 72,4% de femmes et 67,9% d'hommes travaillent dans l'agriculture. Les taux nationaux sont respectivement de 72,5% et 73,5%.

**Élevage.** La région a une longue tradition pastorale. L'élevage constitue une activité essentielle de la région. Le cheptel bovin et le cheptel caprin de la Région Atsimo Andrefana représentent respectivement plus de 11 % et 45 % des cheptels du pays. Grâce à l'appui des projets de développement, l'aviculture connaît un bon niveau de développement.

**Pêche.** La pêche artisanale piroguière et de subsistance, axée essentiellement sur l'exploitation du récif, est la principale -et souvent l'unique- activité des populations installées le long du littoral. Le modèle de conservation marine initié dans la région connaît une grande réussite. Il est copié dans les autres régions et à l'étranger. Cependant, le secteur de la pêche industrielle commence à se développer avec des bateaux modernes qui congèlent directement et expédient la marchandise à l'exportation.

**Tourisme.** La Région Atsimo Andrefana regorge de destinations touristiques très appréciées avec ses plages et ses aires protégées. La multiculturalité aidant, les sites culturels propices à l'écotourisme ne sont pas en reste.

**Transport.** Les voies terrestres les plus importantes de la région sont la RN 7, la RN 10 et la RN 9. Les deux premières sont revêtues et en bon état. Les autres routes sont soit non revêtues, soit en état de dégradation avancée. La région compte deux terrains d'aviation fonctionnels, à savoir, l'aéroport de Toliara et l'aérodrome bitumé de Morombe, opérationnel pour les petits avions. Elle dispose de deux ports, à savoir le port long-courrier secondaire de Toliara et le port de cabotage secondaire de Morombe. 76,19% des communes de la région sont reliées au réseau routier, 46,72% ont une station essence et 44,76% sont régulièrement desservies par des transports en commun.

**Télécommunications.** Seuls 14% des communes sont connectées au réseau de téléphonie fixe et 34% au réseau de téléphonie mobile. Le réseau de fibre optique marine EASSy atterrit à Toliara avant que le backbone ne traverse tout le pays. L'Atsimo Andrefana connaît, elle aussi, une augmentation du nombre de foyers ayant accès à la TV satellitaire.

**Mine.** Les principaux produits miniers de la région sont l'émeraude, le saphir, le nickel, l'or, le quartz, l'ilménite, etc. On relève notamment l'exploitation d'ilménite par Base Toliara<sup>1</sup> dans la zone de Ranobe.

<sup>1</sup> Plus connue sous son ancienne appellation Toliara Sand



**Artisanat.** L'artisanat de produit (comprenant l'artisanat d'art ou visuel) est essentiellement tourné vers le marché touristique (clientèle nationale et internationale). Ainsi, sous l'impulsion de différents projets œuvrant sur place, les artisans se regroupent dans des associations qui gèrent des pavillons d'exposition dans les sites touristiques très fréquentés.

**Énergie.** L'énergie fournie par les centrales thermiques essentiellement exploitées par la JIRAMA demeure la principale source d'énergie électrique de la région. Le pétrole lampant constitue encore la principale source d'éclairage. Ces dernières années, l'utilisation d'énergie solaire dans les communes non desservies par la JIRAMA est en augmentation. Le bois de chauffe et le charbon de bois constituent les principales sources d'énergie domestiques de la région. Ils sont fournis à 80 % par le secteur formel, le reste provenant de l'exploitation illicite. Le taux d'électrification est de 13% et le taux d'électrification rurale est de 6%.



#### 1.1.4. Paix, Institutions et Gouvernance

**Gouvernance.** La ville de Toliara, capitale régionale, assure diverses fonctions politico-administratives, économiques et commerciales. Tous les ministères et beaucoup de sociétés commerciales y sont représentés par leurs services déconcentrés respectifs, qui ne jouissent pas effectivement de la décentralisation. Les projets, les ONG, les collecteurs de produits agricoles locaux, les grossistes et les transporteurs qui y résident, étendent leur rayon d'action sur l'ensemble du faritany.

**Impôt.** 57 communes sur 105 de la région ont répondu collecter un impôt en 2008, pour une valeur totale atteignant presque 3,5 milliards d'ariary.

#### 1.1.5. Les enjeux et les défis pour le développement de la région

La Région Atsimo Andrefana fait partie des régions les plus pauvres de Madagascar. Une grande étendue de son territoire est inaccessible quasiment en tout temps. Plus qu'ailleurs, la décentralisation est loin d'être effective dans la région. Les services déconcentrés de l'Etat sont presque absents dans la région, même au niveau des districts. Par conséquent, la population ne bénéficie pas d'un même niveau d'accès aux services publics comme les autres régions du pays.

Les difficultés économiques et sociales deviennent une menace pour la sécurité communautaire. Dans l'Atsimo Andrefana, seuls 5,1% des cultivateurs utilisent l'engrais, 24% pratiquent le labour manuel et 75,7% utilisent un labour avec attelage ou par piétinage. Ainsi, l'économie principalement agraire de la région connaît une stagnation depuis plusieurs années, voire depuis des décennies.

Aussi, on note un taux de bancarisation très faible dans la région à l'instar du pays ; selon la Banque Mondiale, en janvier 2019, moins de 10% de la population adulte de Madagascar possède un compte bancaire. Les services donnés par les institutions de microfinance (notamment le FIVOY), la caisse d'épargne et les opérateurs de télécommunication pour les transferts sont très peu accessibles.

Le système de santé est précaire. Un système éducatif peu performant (en dessous de la moyenne nationale) et une situation nutritionnelle alarmante freinent l'épanouissement de la population et le développement de la région. Seule la moitié (50,1%) de la population sait lire et écrire. Malgré, plusieurs investissements successifs, l'accès à l'eau potable est parmi les plus bas au monde.

Cette fragilité sociale et économique s'accompagne d'une fragilité environnementale et d'une forte exposition aux impacts du changement climatique. Les ressources naturelles sont surexploitées, ce qui renforce la désertification et menace les habitats naturels et les zones agricoles de la région.

Les infrastructures économiques sont insuffisantes en nombre et en qualité. Elles sont par ailleurs mal réparties. Par ailleurs, l'insécurité devenue chronique constitue actuellement le plus grand défi qui freine le développement de la région.

## 1.2.

### Enjeux de la localisation des ODD pour la Région

La Déclaration du Millénaire adoptée en septembre 2000 par l'Assemblée Générale des Nations Unies a été un tournant décisif dans la planification des politiques publiques des pays en développement. Elle s'est traduite en une série d'engagements en matière de cibles et d'indicateurs clairement définis et visant à réduire la pauvreté et à accélérer le développement humain. Globalement, les progrès réalisés dans le cadre des politiques de mise en œuvre des OMD à Madagascar sont assez contrastés ; d'importants défis en termes de pauvreté et d'inégalités perdurent. Toutefois, la mise en œuvre des OMD a permis de capitaliser des leçons pour le succès des politiques de développement. Elles concernent entre autres (i) l'appropriation précoce des objectifs globaux de développement, (ii) la conception d'instruments de mise en œuvre des objectifs de développement, (iii) et le suivi de la mise en œuvre des interventions au-delà des résultats.

En réponse aux défis irrésolus par les OMD et en capitalisant les leçons apprises de leur mise en œuvre, la communauté internationale sous l'égide des Nations Unies a adopté, en septembre 2015, un nouvel agenda de développement durable pour accélérer à l'horizon 2030 la transition vers le développement économique, social et environnemental de tous les pays membres. Il s'agit d'un programme universel et ambitieux composé de dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable (ODD) avec pour but ultime, l'éradication de la pauvreté dans le respect de l'environnement.



La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies portant sur ce programme énonce en son article 55 que :

*« Les objectifs et les cibles de développement durable sont intégrés et indissociables ; ils sont par essence globaux et applicables universellement, compte tenu des réalités, des capacités et des niveaux de développement des différents pays et dans le respect des priorités et politiques nationales. Si des cibles idéales sont définies à l'échelle mondiale, c'est à chaque État qu'il revient de fixer ses propres cibles au niveau national pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités. Il appartient aussi à chaque État de décider de la manière dont ces aspirations et cibles devront être prises en compte par les mécanismes nationaux de planification et dans les politiques et stratégies nationales... ».*

En réponse à cet appel de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le PNUD a appuyé le gouvernement de Madagascar dans un processus inclusif de priorisation nationale des cibles de l'Agenda 2030 (ODD) en 2018. A l'issue du processus, Madagascar dispose d'un rapport national de priorisation des cibles des ODD, contenant 64 cibles prioritaires et 85 indicateurs de suivi de la mise en œuvre des ODD.

Le processus de localisation des ODD au niveau infranational est une suite logique de la démarche nationale de priorisation. C'est le processus de prise en compte des contextes infranationaux (régionaux et locaux) dans la réalisation de l'Agenda 2030, en partant de la fixation d'objectifs et de cibles, jusqu'à la détermination des moyens de mise en œuvre et à l'utilisation d'indicateurs pour mesurer et suivre les progrès. Les trois grands aspects du processus de localisation des ODD ont été ainsi pris en compte. Il s'agit d'une déclinaison territoriale de la priorisation nationale des cibles des ODD, de la définition de paquets d'interventions pour la mise en œuvre des ODD dans la région et de la réalisation du mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès au niveau local. Ainsi, l'Agenda 2030 aura un effet transformateur accru avec des impacts concrets et positifs sur la vie des personnes vulnérables, notamment des jeunes et des femmes, grâce à l'appui qui sera apporté dans toute la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Exécution-Suivi-Evaluation.

De façon plus spécifique, la localisation des ODD permettra de :

Adapter l'Agenda 2030	➔ Adapter le cadre international ( <b>Agenda 2030</b> ) aux différents <b>contextes locaux</b>
Déterminer les ODD	➔ Déterminer la <b>pertinence</b> actuelle <b>des ODD par rapport au contexte régional/local</b> .
Déterminer les cibles prioritaires	➔ Déterminer collectivement, <b>parmi les 64 cibles prioritaires</b> à l'échelle nationale, lesquelles doivent être traitées de manière <b>prioritaire dans une collectivité locale</b> en fonction de <b>ses acquis, contraintes, vision et stratégie de développement</b> à l'échelle de son territoire.
Identifier les interconnexions coordination multisectorielle	➔ Identifier les <b>interconnexions</b> entre les <b>cibles locales</b> en vue d'une <b>coordination multisectorielle</b> potentielle.
Regrouper les paquets intégrés de cibles	➔ Regrouper les <b>cibles prioritaires</b> en <b>paquets intégrés de cibles</b> et <b>définir les interventions</b> pour leur mise en œuvre.
Cibles à effets multiplicateurs et d'entraînements	➔ Investir sur la <b>mise en œuvre des cibles ayant les effets multiplicateurs et d'entraînements</b> les plus forts pour les autres cibles.
Investir dans la collecte de données pour le suivi	➔ Investir davantage dans la <b>collecte de données</b> pour le suivi <b>des progrès de la mise en œuvre des ODD</b> dans la région





## **Section 2.**

Alignement des plans stratégiques régionaux sur les ODD



L'alignement est une étape préalable indispensable pour réussir la priorisation. Il a pour objectif d'apprécier le degré de prise en compte / intégration des 64 cibles prioritaires au niveau national par rapport aux documents et stratégies régionales / locales. L'outil d'Analyse Rapide Intégrée ou Rapid Integrated Assessment (RIA<sup>2</sup>), un des outils de la MAPS (Mainstreaming Accelerating and Policy Support) a été utilisé à cet effet. La présente section présente la méthodologie d'analyse et les résultats de l'alignement.

## 2.1. Méthodologie d'analyse de l'alignement

Tous les objectifs ne peuvent pas être poursuivis de la même façon et en même temps, d'une manière opérationnelle. Chaque région/collectivité se doit de prioriser les cibles en fonction de ses acquis, contraintes, vision et stratégie de développement à l'échelle de son territoire. L'analyse du degré d'alignement ou d'intégration des 64 cibles prioritaires à l'échelle nationale par rapport aux documents et stratégies régionaux/locaux est une première étape pour estimer les cibles qui n'ont pas suffisamment été intégrées dans ces plans et stratégies.

### 2.1.1. L'Analyse Rapide Intégrée (RIA) pour examiner l'alignement des stratégies de développement régional aux ODD

L'analyse RIA est utilisée pour procéder à des évaluations qui donnent un aperçu du niveau d'alignement entre le cadre régional de planification existant et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Elle fournit et évalue le degré de prise en compte et d'intégration des différentes cibles des ODD dans les stratégies et politiques régionales, permettant in fine d'identifier les lacunes importantes qui requièrent d'être corrigées, en particulier les cibles qui n'ont pas été prises en compte ainsi que les cibles qui ont été priorisées par multiples secteurs sans coordination intersectorielle.

Elle opère ainsi une revue globale de toutes les politiques et stratégies régionales existantes afin d'évaluer le degré de prise en compte et d'intégration des cibles des ODD dans ces dernières. L'outil est composé de deux matrices, dénommées respectivement RIA 1 et RIA 2 :

- Le RIA 1 est une matrice qui reprend en ligne les principaux domaines stratégiques tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification régionale et en colonne les différentes cibles des ODD. Chaque cellule de la matrice contient une référence (un X indicé) pour dénoter la prise en compte de la cible correspondante (en colonne) dans les domaines s'y rapportant (en ligne).

- Le RIA 2 est une matrice d'investigation du niveau d'intégration des cibles dans les politiques ou stratégies régionales. Il s'agit ainsi de présenter, après analyse d'un document de planification donné, un domaine préalablement identifié, contenu dans ledit document, dont la stratégie de mise en œuvre prend en compte une ou plusieurs cibles des ODD. Cette prise en compte est illustrée par la mention de l'objectif dans le document stratégique, par les indicateurs s'y rapportant et par les actions des institutions ayant la responsabilité de la mise en œuvre et du suivi.



<sup>2</sup> Cet outil est développé par le Bureau d'Appui aux Politiques et Programmes du PNUD (BPPS)

Figure 1. RIA 1

		ODD non pris en compte dans les PSPP											ODD non applicable											Pas de synergie inter-sectorielle										
		1 PAS DE PAUVRETE			2 FAIR «ZÉRO»			3 BONNE SANTE ET BIEN-ETRE			4 EDUCATION DE QUALITE			5 EGALITE ENTRE LES SEXES			6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT																	
		1.1	1.2	1.3	1.5	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	3.7	3.8	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7	5.1	5.2	5.3	5.5	6.1	6.2	6.5					
Objectif stratégique PRD	Objectif stratégique PND																																	
1	Gouvernance	Etat de droit et ordre public																																
2	Gouvernance	Gouvernance, développement local																																
3	Finances	Système bancaire et financier																																
4	Potentiel d'échanges inter-régionaux	Marché intérieur et commerce																																
5	Potentiel rural et urbain	X							X																									
6	Capital infrastructural et équipement territorial	Secteurs porteurs et filières à haute valeur ajoutée																																
7	Potentiel rural et urbain				X																													
8	Revitaliser le tissu industriel	Infrastructures d'équipement et structurantes																																
9	Capital social	Organisation et structuration territoriale																																
10	Capital social	Secteur privé et secteurs relais																																
11	Potentiel rural et urbain	Accès de la population aux soins de qualité																																
12	Capital social	Epidémies et maladies émergentes																																
13	Potentiel rural et urbain	Malnutrition																																
14	Capital social	Système éducatif performant																																
15	Jeunesse, sport et culture	Formation technique et professionnel																																
16	Jeunesse, sport et culture	Eau potable, hygiène et assainissement																																
17	Potentiel rural et urbain	Culture, levier de développement																																
18	Ressources naturelles	Sport et développement																																
19	OC, risques et catastrophes naturelles	Protection sociale, emploi et revenu																																
		Ressources naturelles et développement																																
		Capital naturel et écosystèmes durables																																



Figure 2. RIA 2

ODD/Cibles	Encodage		Domaine/Secteur tel qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs sectoriels pour les cibles spécifiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (Ministères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement ?
1.1. D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 US dollar par jour)	11	1	Genre et groupe vulnérable	DSCR P <sub>12</sub> Améliorer l'autonomisation des femmes, particulièrement en ce qui concerne les capacités économiques	Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole, Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur			Plan, Finances, Economie, Budget, Genre, Emploi, Affaires sociales	
	11	2	Gouvernance économique	DSCR P <sub>10</sub> Assurer un taux de croissance réel moyen du PIB de 7,2% par an sur la période pour réduire la pauvreté.					

### 2.1.2. Le cadre de planification de la Région Atsimo Andrefana

Dans le but d'évaluer le degré de prise en compte des ODD et de leurs cibles dans le cadre régional de planification, l'analyse RIA a porté sur les do-

cuments de planification de la Région Atsimo Andrefana. Aussi, 15 secteurs régionaux prioritaires ont été définis, partant du cadre de planification et de coordination du développement existant dans la région, à savoir la Stratégie Régionale d'Aménagement du Territoire (SRAT), le plan de relèvement et la Stratégie Intégrée de Développement du Grand Sud (SIDGS).





## 2.2.

### Résultat du RIA pour la Région Atsimo Andrefana

Dans le but d'évaluer le degré de prise en compte des ODD et de leurs cibles dans le cadre régional de planification, l'analyse RIA a porté sur quatre documents de planification de la Région Atsimo Andrefana que sont :

- La Stratégie intégrée de développement du Grand Sud de Madagascar
- Le Plan Régional de Développement Région Atsimo Andrefana (2011-2019)
- Le Draft du Plan Régional de Développement Région Atsimo Andrefana (en cours de rédaction)
- Le Plan de relèvement et de résilience pour les districts les plus affectés par El Niño dans le Grand Sud de Madagascar : région d'Atsimo Andrefana : districts d'Ampanihy, Betioky

Les résultats ont révélé un niveau d'alignement de l'ordre de 72% par rapport aux cibles prioritaires au niveau national. Parmi les 64 cibles prioritaires au niveau national, 18 cibles n'ont pas été exprimées dans les principaux documents de planification du développement régionale. Les résultats détaillés de l'analyse RIA sont présentés suivant les quatre volets de l'économie retenus lors de l'exercice national de priorisation.

#### 2.2.1. RIA : Capital Social

Les questions en lien avec les maladies non transmissibles (cible 3.4), l'égalité des chances dans l'éducation (cible 4.5), l'éducation au développement durable (cible 4.7) et la participation et l'accès aux postes de direction (cible 5.5) ne sont quasiment pas prises en compte dans les documents de planification de la Région Atsimo Andrefana ; soit cinq cibles sur les vingt-six cibles prioritaires du capital social au niveau national.

Les maladies non transmissibles sont de plus en plus problématiques à Madagascar, ce qui a amené le gouvernement à élaborer un plan national de prévention et de lutte. Par ailleurs, l'accès équitable à l'éducation et aux postes de direction sont des défis auxquels la région devra faire face en vue de ne laisser personne de côté. Il en est de même pour l'éducation au développement durable; sa mise en œuvre favorisera l'écocitoyenneté et l'adoption de mode de vie durable.

L'analyse du RIA révèle aussi que les plans de développement de la région ne prévoient quasiment pas d'infrastructures d'épaullement et structurantes (au moins 14 cibles) dans le volet social. De même, les politiques ou projets relatifs à la protection sociale et l'emploi (au moins 14 cibles) sont presque inexistantes dans les plans de développement de la région.

#### 2.2.2. RIA : Capital économique

Les documents de planification de la Région Atsimo Andrefana ne sont pas alignés sur cinq des cibles ODD retenues comme prioritaires au niveau national. Il s'agit de la cible 7.3 relative à l'efficacité énergétique, de la cible 8.5 qui traite du plein emploi et du travail décent, de la cible 9.2 qui prévoit la promotion de l'industrialisation socio économiquement durable, de la cible 11.2 relative aux transports sûrs, accessibles et viables et de la cible 11.3 qui concerne l'urbanisation durable.

À l'instar de toutes les régions de Madagascar, la principale source d'énergie de la Région Atsimo Andrefana est la biomasse. La promotion de l'efficacité énergétique permettra sans doute de réduire la pression sur l'exploitation du bois énergie dans la région. L'industrialisation socio-économiquement durable et le plein emploi vont de pair s'il s'agit d'une industrialisation créatrice d'emploi, c'est-à-dire intensive en travail. Les acteurs du développement de la région sont donc appelés à unir leurs efforts pour la réalisation de ces trois cibles. Le transport urbain et l'urbanisation durable devront être étudiés en profondeur par la région ; mais ces questions deviennent de plus en plus problématiques compte tenu de l'augmentation de la population de la région.

Par ailleurs, les activités en lien avec certains axes stratégiques vitaux pour l'économie de la région ne permettent de mettre en œuvre presque aucune cible prioritaire du capital économique. Il s'agit de « Culture, levier de développement » (au moins 10 cibles), « Marché intérieur et commerce » (au moins 11 cibles), et « Formation technique et professionnelle » (au moins 10 cibles) ; ce qui révèle un manque de cohérence sectoriel à corriger.



### 2.2.3. RIA : Capital naturel

Les questions relatives à la réduction des déchets (cible 12.5), la pollution marine (cible 14.1), la formation et l'information environnementales (cible 12.8), et les politiques climatiques (cible 13.2) ne sont pas prises en compte de façon claire dans les documents de planification de la région. Pourtant, le Tableau de Bord Environnemental de la Région Atsimo Andrefana montre que l'augmentation des habitations et des populations sur le littoral entraîne une hausse des charges polluantes pour l'écosystème littoral : eaux usées, divers déchets, déjections, ce qui entraîne l'augmentation de la pollution des plages. Ces questions méritent donc une plus grande attention de la part des autorités locales. Il en est de même pour les questions relatives aux changements climatiques et

à l'éducation environnementale ; la région étant l'une des plus touchées par les phénomènes liés au CC ces dernières années.

Par ailleurs, certains axes stratégiques semblent être oubliés dans les programmations des plans de développement. Cela se traduit par l'absence de projets et de programmes qui devraient permettre de mettre en œuvre les cibles prioritaires du capital naturel pour le compte de ces axes stratégiques. Il s'agit entre autres des axes stratégiques « Eau potable, Hygiène et Assainissement » (au moins 8 cibles), et « Infrastructures d'épaulement et structurantes » (au moins 8 cibles).

### 2.2.4. RIA : Gouvernance

La gouvernance de la Région Atsimo Andrefana n'intègre pas réellement certains aspects problématiques pour la région. Il s'agit notamment de la lutte contre (i) toutes formes de violence (cible 16.1), contre (ii) toutes formes de corruption (cible 16.5) et contre (iii) la criminalité organisée (cible 16.4), (iv) la maltraitance, la traite et l'exploitation infantiles (cible 16.2), et pour la prise de décisions inclusives à tous les niveaux (cible 16.7). En effet, aucun objectif des plans stratégiques de la région ne prévoit des activités en lien direct avec les préoccupations de développement de ces cibles.

Par ailleurs, les actions programmées pour ce volet sont exclusivement propres à la gouvernance ; les RIA des autres secteurs révèlent un manque de synergie des interventions publiques entre la gouvernance et les autres volets de l'économie. L'atteinte des cibles ODD nécessite des actions de complémentarité et de synergie entre certains secteurs de l'économie.

## Tableaux : Évaluation Intégrée Rapide – Profil des ODD d'Atsimo Andrefana

Figure 3. Partie I : ODD 1 - ODD 6

ODD non pris en compte dans les PSPP
  ODD non applicable
  Pas de synergie inter-sectorielle

Objectif stratégique PRD	Objectif stratégique PND	1 PAS DE POUVOIR			2 FAIR - "DIGNITY"			3 BONS SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			4 ÉDUCATION DE QUALITÉ			5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES			6 BON PENSÉE ET ASSAINISSEMENT															
		1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	2.3	3.1	3.2	3.3	3.4	3.7	3.8	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	5.1	5.2	5.3	5.5	6.1	6.2	6.5						
1 Gouvernance	Etat de droit et ordre public																															
2 Gouvernance	Gouvernance, développement local																															
3 Finances	Système bancaire et financier																															
4 Commerce	Marché intérieur et commerce																															
5 Agriculture et élevage et pêche	Secteurs porteurs et filières à hautes valeurs ajoutées	X					X																									
6 Infrastructures et équipements	Infrastructures d'épaullement et structurantes																															
7 Santé accessible pour tous	Accès de la population aux soins de qualité								X																							
8 Santé accessible pour tous	Epidémies et maladies émergentes																															
9 Nutrition	Malnutrition																															
10 Education et formation professionnelle	Système éducatif performant																															
11 Education et formation professionnelle	Formation technique et professionnel																															
12 Eau potable, hygiène et assainissement	Eau potable, hygiène et assainissement																															
13 Culture et tourisme	Culture, levier de développement																															
14 Sport et développement	Sport et développement																															
15 Protection sociale, emploi et revenu	Protection sociale, emploi et revenu																															
16 Environnement et mines	Ressources naturelles et développement	X																														
17 Promotion de l'économie bleue	Capital naturel et écosystèmes durables																															



Figure 4. Partie II : ODD 7 - ODD 11

ODD non pris en compte dans les PSPP

ODD non applicable

Pas de synergie inter-sectorielle

Objectif stratégique PRD	Objectif stratégique PND	7 ENERGIE PROPRE ET RAIN-BOOT ANNUAL		8 TRAVAIL DÉCENT ET ÉCONOMIQUE CROISSANCE VERDUE					9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE			10 INÉGALITÉS REDUITES		11 VILLES DURABLES ET INCLUSIVES				
		7.1	7.2	7.3	8.1	8.2	8.3	8.5	8.7	8.9	9.1	9.2	9.3	10.2	11.1	11.2	11.3	11.4
1 Gouvernance	Etat de droit et ordre public																	
2 Gouvernance	Gouvernance, développement local							X						X				X
3 Finances	Système bancaire et financier											X						
4 Commerce	Marché intérieur et commerce																	
5 Agriculture et élevage et pêche	Secteurs porteurs et filières à hautes valeurs ajoutées				X	X	X		X	X								
6 Infrastructures et équipements	Infrastructures d'épaulement et structurantes	X	X												X			
7 Santé accessible pour tous	Accès de la population aux soins de qualité																	
8 Santé accessible pour tous	Epidémies et maladies émergentes																	
9 Nutrition	Malnutrition																	
10 Education et formation professionnelle	Système éducatif performant								X									
11 Education et formation professionnelle	Formation technique et professionnel								X									
12 Eau potable, hygiène et assainissement	Eau potable, hygiène et assainissement																	
13 Culture et tourisme	Culture, levier de développement																	X
14 Sport et développement	Sport et développement																	
15 Protection sociale, emploi et revenu	Protection sociale, emploi et revenu												X					
16 Environnement et mines	Ressources naturelles et développement																	
17 Promotion de l'économie bleue	Capital naturel et écosystèmes durables																	






Figure 5. Partie III : ODD 12 - ODD 15

	Objectif stratégique PRD	Objectif stratégique PND	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES			13 MESURE RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES			14 LA VIE AQUATIQUE			15 LA VIE TERRESTRE		
			12.2	12.5	12.8	13.1	13.2	14.1	14.2	14.4	15.1	15.2	15.3	15.5
1	Gouvernance	État de droit et ordre public												
2	Gouvernance	Gouvernance, développement local												
3	Finance	Système bancaire et financier												
4	Commerce	Marché intérieur et commerce												
5	Agriculture et élevage et pêche	Secteurs porteurs et filières à haute valeur ajoutée												
6	Infrastructures et équipements	Infrastructures d'épaulement et structurantes												
7	Santé accessible pour tous	Accès de la population à des soins de qualité												
8	Santé accessible pour tous	Épidémies et maladies émergentes												
9	Nutrition	Malnutrition					X							
10	Éducation et formation professionnelle	Système éducatif performant												
11	Éducation et formation professionnelle	Formation technique et professionnelle												
12	Eau potable, hygiène et assainissement	Eau potable, hygiène et assainissement												
13	Culture et tourisme	Culture, levier de développement												
14	Sport et développement	Sport et développement												
15	Protection sociale, emploi et revenu	Protection sociale, emploi et revenu												
16	Environnement et mines	Ressources naturelles et développement	X											X
17	Promotion de l'économie bleue	Capital naturel et écosystèmes durables	X				X							

ODD non pris en compte dans les PSPP
  ODD non applicable
  Pas de synergie inter-sectorielle



**Figure 6. Partie IV : ODD 16 - ODD 17**

 ODD non pris en compte dans les PSPP
  ODD non applicable
  Pas de synergie inter-sectorielle

	Objectif stratégique PRD	Objectif stratégique PND	16. Les objectifs de développement efficaces										17. Partenariats pour la réalisation des objectifs																												
			16.1	16.2	16.3	16.4	16.5	16.6	16.7	17.1	17.2	17.3	17.4	17.5	17.6	17.7	17.8	17.9	17.10	17.11	17.12	17.13	17.14	17.15	17.16	17.17	17.18	17.19													
1	Gouvernance	État de droit et ordre public																																							
2	Gouvernance	Gouvernance, développement local								X																															
3	Finance	Système bancaire et financier																																							
4	Commerce	Marché intérieur et commerce																																							
5	Agriculture et élevage et pêche	Secteurs porteurs et filières à haute valeur ajoutée																																							
6	Infrastructures et équipements	Infrastructures d'épaullement et structurantes																																							
7	Santé accessible pour tous	Accès de la population à des soins de qualité																																							
8	Santé accessible pour tous	Épidémies et maladies émergentes																																							
9	Nutrition	Malnutrition																																							
10	Éducation et formation professionnelle	Système éducatif performant																																							
11	Éducation et formation professionnelle	Formation technique et professionnelle																																							
12	Eau potable, hygiène et assainissement	Eau potable, hygiène et assainissement																																							
13	Culture et tourisme	Culture, levier de développement																																							
14	Sport et développement	Sport et développement																																							
15	Protection sociale, emploi et revenu	Protection sociale, emploi et revenu																																							
16	Environnement et mines	Ressources naturelles et développement																																							
17	Promotion de l'économie bleue	Capital naturel et écosystèmes durables																																							



# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- FONGOTRA NY FANANTRANA
- FIANA NY HANANANA
- FISITRABANA FANALAMANA
- FAMBAZAZANA TSARA KALITAO
- MIRALENTA
- RANO MAHO, FIDIVYANA, SY FANADIOVANA
- ANGIVO MAHO SY MORATIDY
- ASA MEMORIKA SY FITONGONAN'NY HARINKARENA
- INDUSTRIA, HAFIAD, FOTODRAFITRASA
- MIMENA NY TSY FITOVYANA
- TANANDEHIBE SY FOKONGLOHA LOVANYJAFY
- FANJERANA SY FAMOKARANA VOALANJALANJA
- FEFETRA MIKASIKA NY FIDIVY NY TOETRANDBO
- VOAHARY AN'ORANG
- VOAHARY AN-TANET
- FANDRIAMPALAHIANA, FITSARANA, ANDRINPAJAJAKANA MAHOSIBY
- FIARAHAMIASA HO FANANTERAHINA NY TANONIA

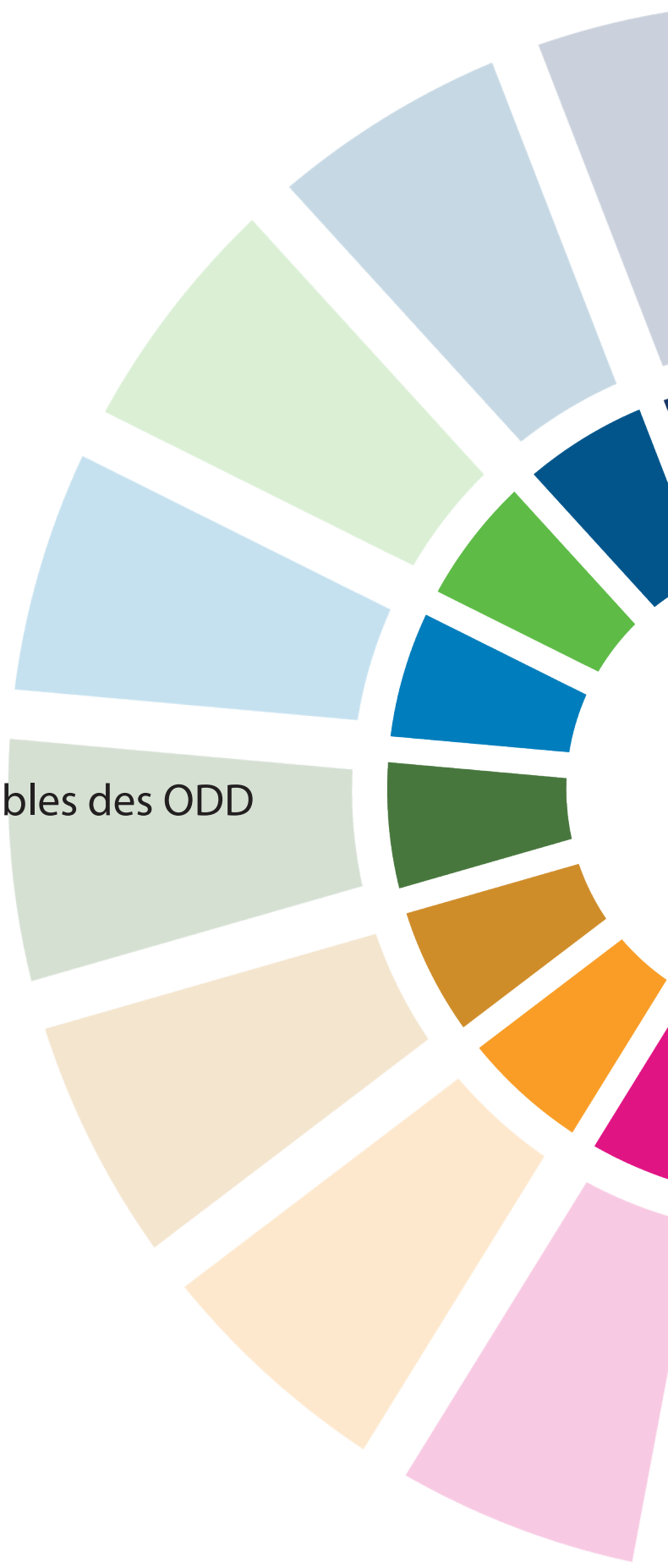






### **Section 3.**

Priorisation des cibles des ODD  
dans la région



La priorisation des cibles ODD, qui fait suite à l'analyse intégrée rapide, permet de définir des cibles à prioriser dans les 64 cibles retenues comme prioritaires au niveau national. A cet effet, les 64 cibles sont passées sous le prisme de différents critères sélectifs qui définissent les contraintes et les priorités régionales au regard du niveau d'alignement/intégration de la cible, de la pertinence de la cible pour la région et de la qualité statistique des indicateurs de mesures disponibles au niveau de la région pour le suivi de la mise en œuvre de la cible.

## 3.1 Méthodologie de priorisation locale des ODD

Les travaux de priorisation ont eu lieu à Toliara du 24 au 26 avril 2019. Pas moins de 90 participants issus des forces de développement de la région et de ses districts y ont participé. Ils viennent des services techniques déconcentrés, des collectivités territoriales décentralisées, de la société civile et du secteur privé ou encore des PTF opérant à Atsimo Andrefana. Les étapes parcourues sont les suivantes :

### 3.1.1 Les étapes de la localisation des ODD

Donner un ancrage local aux ODD nécessite une démarche claire dont les étapes sont :

- **La sensibilisation** : Expliquer aux dirigeants locaux et régionaux, et aux citoyens, les défis, les enjeux, l'importance et la pertinence des ODD pour les communautés locales.
- **Le plaidoyer** : Promouvoir l'appropriation locale des stratégies nationales de développement intégrant les ODD afin de garantir une approche de la base vers le sommet et en s'assurant de la mise en place d'un environnement propice à la localisation des ODD.
- **La mise en œuvre** : (i) Faire des choix et hiérarchiser les objectifs et les cibles des ODD compte tenu du contexte, des besoins spécifiques et des ressources. (ii) Identifier les paquets d'actions et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les domaines prioritaires des ODD, et (iii) rédiger un plan ad hoc pour leur territoire basé sur les ODD ou harmoniser les plans existants avec les ODD.
- **Le suivi-évaluation et la capitalisation** : Collecter, suivre et analyser les données au niveau infranational, élaborer des indicateurs locaux, participer au suivi et à l'évaluation des ODD à l'échelle nationale, promouvoir la participation des autres parties prenantes et veiller à ce que les informations collectées soient utilisées dans le suivi et les rapports.

### 3.1.2 De réelles exigences pour réussir le processus de localisation

Les principes suivants ont été au centre de la démarche :

- **Une approche participative et inclusive** : La société civile, les groupes vulnérables et le secteur privé ont un rôle essentiel à jouer. La prise de décision participative est un préalable pour assurer leur participation effective à la mise en œuvre.
- **Ne laisser personne de côté, aider en priorité les plus défavorisés** : Les ODD placent le principe d'égalité au cœur du nouveau programme, dans le but de garantir l'intégration des groupes défavorisés, marginalisés et exclus. De là découle aussi l'importance de la ventilation / classification / clarification / accessibilité des données.
- **Une approche fondée sur les droits humains** : Les ODD aspirent à la liberté de vivre à l'abri de la peur et du besoin, ce qui n'est possible que si les autorités locales respectent, protègent et promeuvent l'ensemble des droits humains.

### 3.1.3. Travaux de priorisation dans les régions à travers quatre groupes de travail

Après avoir été instruits sur le processus de localisation nationale et régionale, les participants à l'atelier de priorisation ont été répartis dans 4 groupes (social, capital naturel, économie et gouvernance). Chaque groupe s'est focalisé sur la priorisation locale des cibles déjà priorisées au niveau national.

Une équipe de facilitateurs composée de cadres des ministères chargés de la décentralisation et de la planification, de cadres des agences des Nations Unies (PNUD, UNICEF, PAM, FAO, UNFPA, ILO) et de consultants ont accompagné les groupes. Ils ont assuré la qualité des résultats de priorisation.

Il leur revenait d'assurer la prise en compte des cibles transformationnelles (autonomisation des femmes, accès à l'eau, énergie, équité, etc.) par le groupe pour être cohérent avec les priorités nationales. Enfin, ils ont veillé à la prise en compte de l'intersectorialité par chaque groupe.

### 3.1.4. Application de filtres pour identifier les priorités parmi les cibles

Les cibles ont été appréciées à travers trois différents filtres :

■ **Filtre 1 : Evaluer le niveau d'alignement/intégration de la cible**

Il s'agit de la prise en compte ou non de la cible dans le PRD ou autres politiques et stratégies sectorielles disponibles dans la région. Mais aussi d'apprécier la nature multidimensionnelle de la cible ainsi que son effet transformationnel et catalyseur.

■ **Filtre 2 : Evaluer la pertinence de la cible pour la région**

Il s'agit de voir la mise en œuvre de la cible par la région par rapport à son niveau de compétence d'après les textes, d'identifier son avantage comparatif et/ou le potentiel existant pour l'atteinte de cible par rapport à d'autres régions et aussi de chercher à savoir si l'atteinte de la cible est un enjeu et/ou une priorité pour la région.

■ **Filtre 3 : Evaluer la qualité statistique des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la région pour le suivi de la mise en œuvre de la cible**

Il s'agit de voir si la cible peut être suivie dans sa mise en œuvre par des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la région (indicateurs qui peuvent être renseignés par des données administratives ou par le SRISE). Si la cible ne dispose pas encore d'indicateurs de mesure disponibles, voire si ces indicateurs peuvent être obtenus à un coût supportable par la région.

**Tableau 1 : Les critères et les modalités de réponse**

Niveau de Filtre	Critères de priorisation locale des cibles des ODD
Filtre 1	1. Cible prise en compte dans le PRD et/ou dans les autres documents régionaux de politique sectorielle).
	2. Cible « catalyseur » qui mobilise le plus de cibles venant des autres ODD pour son atteinte OU qui a un « impact direct » sur l'amélioration des conditions sociales de base et/ou dans l'augmentation du niveau de vie dans la région.
	3. Cible contribuant à au moins deux dimensions du développement durable (économique, sociale, environnementale et gouvernance) dans la région.
Filtre 2	4. Cible dont l'atteinte relève de la compétence de la région d'après les textes.
	5. Cible dont les avantages comparatifs ou les potentiels existants dans la région vont servir de levier pour son atteinte.
	6. Cible correspondante à des priorités intrinsèques pour la région.
Filtre 3 (non exclusif)	7. Renseigner les indicateurs de mesure disponibles pour une cible au niveau régional en tenant compte des indicateurs fixés au niveau national et de leur désagrégation au niveau local de la cible.
	8. Donner des recommandations pour l'amélioration de la qualité des données et du SRISE pour le besoin du suivi des ODD.

A chaque critère de priorisation au niveau de chaque filtre est adjointe une appréciation déclinée en trois niveaux (haute, moyenne, faible) et dont la combinaison pour l'ensemble des trois filtres permet d'avoir un niveau d'appréciation final. Le niveau d'appréciation des filtres est réalisé suivant les tableaux 2, 3 et 4 ci-après :



**Tableau 2 : Mode d'appréciation du filtre 1**

Liste des cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Appréciation 1
Cible i	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Non	Faible
Cible m	Non	Non	Non	Faible
Cible n	Non	Oui	Oui	Haute (mais analyse discursive par rapport au résultat du Filtre 2)

**Tableau 3 : Mode d'appréciation du filtre 2**

Liste des cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Appréciation 2
Cible i	Oui	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Oui	Oui	Moyenne
Cible m	Oui	Non	Non	Oui	Faible
Cible n	Oui	Non	Oui	Non	Faible
Cible o	Oui	Oui	Non	Non	Faible

La décision finale se base sur une combinaison des appréciations du filtre 1 et du filtre 2 (suivant les règles du tableau 3) et une concertation / analyse discursive entre les différents acteurs du développement.

**Tableau 4 : Finale pour la cible retenue : filtre 1 + filtre 2**

Liste des cibles	Filtre 1	Filtre 2	Décision finale
Cible i	Haute	Haute	Cible retenue
Cible j	Haute	Moyenne	
Cible k	Moyenne	Haute	
Cible l	Moyenne	Moyenne	Cible retenue sous contraintes (Priorités intrinsèques et/ou Problématiques de la région)
Cible m	Faible	Haute	
Cible n	Haute	Faible	Cible non retenue
Cible o	Moyenne	Faible	
Cible p	Faible	Moyenne	
Cible q	Faible	Faible	

## 3.2. Résultats de la priorisation des cibles

L'application de la méthodologie dans la Région Atsimo Andrefana a permis de retenir 47 cibles prioritaires parmi les 64 retenues pour le pays. Les cibles définies comme prioritaires représentent 45% des 105 cibles des ODD, en plus des quarante-trois (43) cibles de mise en œuvre et des dix-neuf (19) cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda<sup>3</sup>. Ces cibles représentent 73% des 64 cibles prioritaires au niveau national.

**Tableau 5 : Nombre de cibles priorisées pour Atsimo Andrefana**

Thématique	Priorisées au national	Retenues	Retenues avec réserves	Non retenues
Social et Développement du capital humain	26	15	2	9
Économie et Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable	14	10	0	4
Capital naturel, Environnement et Cadre de vie	13	11	0	2
Paix, Institutions et Gouvernance	7	5	0	2
Transversal	4	4	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>45</b>	<b>2</b>	<b>17</b>


















### 3.2.1. Les cibles retenues par ODD


Les cibles des ODD 8 et 16 sont parmi les plus nombreuses à être retenues parce qu'elles comptent respectivement 6 et 5. En revanche, aucune des cibles de l'ODD 2 et de l'ODD 17 n'a été retenue. Compte tenu de sa dimension globale, la priorisation nationale non plus n'a également pas retenu les cibles de l'ODD 17<sup>4</sup>.


<sup>3</sup> Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) sont assortis de 169 cibles et 241 indicateurs. Cependant, les cibles 14.6 et 14.7 ne s'appliquent pas aux pays en développement.


<sup>4</sup> Compte tenu de sa dimension globale, la priorisation nationale n'a également pas retenu les cibles de l'ODD 17

**Tableau 6 : Cartographie des cibles prioritaires pour Atsimo Andrefana**

ODD		Cibles des ODD										Nb prioritisées
	1. Pas de pauvreté	1.1	1.2	1.3	1.4	1.5						3
	2. Faim Zéro	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5						0
	3. Bonne santé et bien-être	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6	3.7	3.8	3.9		4
	4. Éducation de qualité	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7				4
	5. Égalité entre les sexes	5.1	5.2	5.3	5.4	5.5	5.6					3
	6. Eau propre et Assainissement	6.1	6.2	6.3	6.4	6.5	6.6					3
	7. Énergie propre et d'un coût abordable	7.1	7.2	7.3								3
	8. Travail décent et croissance économique	8.1	8.2	8.3	8.4	8.5	8.6	8.7	8.8	8.9	8.10	6
	9. Industrie, Innovation et Infrastructures	9.1	9.2	9.3	9.4	9.5						3
	10. Inégalités réduites	10.1	10.2	10.3	10.4	10.5	10.6	10.7				1
	11. Villes et communautés durables	11.1	11.2	11.3	11.4	11.5	11.6	11.7				2
	12. Consommation et production responsables	12.1	12.2	12.3	12.4	12.5	12.6	12.7	12.8	12.9		1
	13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	13.1	13.2	13.3								1
	14. Vie aquatique	14.1	14.2	14.3	14.4	14.5	14.6	14.7				2
	15. Vie terrestre	15.1	15.2	15.3	15.4	15.5	15.6	15.7	15.8	15.9		4
	16. Paix, Justice et Institutions efficaces	16.1	16.2	16.3	16.4	16.5	16.6	16.7	16.8	16.9	16.10	5
	17. Partenariats pour les ODD	17.1	17.2	17.3	17.4	17.5	17.6	17.7	17.8	17.9	17.10	0
<b>Total</b>												<b>45</b>

 Cibles prioritisées par la région

 Cibles prioritaires pour le pays non retenues par la région

 Cibles non prioritisées par le pays

### 3.2.2. Les engagements de la région relatifs à chaque thématiques/piliers des ODD

La série de tableaux suivante nous informe sur les cibles prioritisées par la région, regroupées par dimension du développement durable, qui ont servi à former les groupes de travail.

#### 3.2.2.1. Engagement pour le « Social et le Développement du capital humain »

La région reconnaît le caractère fondamental du bien-être social et de la qualité du capital humain qui englobe le savoir, la santé, les compétences,

l'esprit d'entreprise, la détermination et d'autres caractéristiques permettant à sa population de réussir son développement humain. Aussi, a-t-elle pris des engagements pour 17 cibles de six ODD :







- Pour éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde (ODD 1), la région s'engage à promouvoir la protection sociale (cible 1.3). La politique nationale correspondante a pour objectif de réduire de 15 % le nombre de la population en situation d'extrême pauvreté, notamment en ciblant les plus vulnérables.
- Pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge (ODD 3), la région s'engage à réduire la mortalité maternelle (cible 3.1) et la mortalité néonatale et infantile (cible 3.2). Elle s'engage égale-



ment à combattre les maladies transmissibles (cible 3.3) dont le taux d'incidence parmi la population est très élevé dans la région, et à promouvoir la santé sexuelle et reproductive (cible 3.7), surtout auprès des jeunes.

- Pour assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie (ODD 4), la région s'engage à agir en faveur du renforcement du capital humain à travers l'éducation scolaire (cible 4.1), la formation professionnelle et l'enseignement supérieur (cible 4.3), qui répondent aux besoins et aux exigences du millénaire. Elle s'engage également à ce que l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes (et des moins jeunes) soient améliorés grâce à de bons niveaux de compétences et d'accès à l'emploi (cibles 4.4). L'éducation de base et l'éducation pour l'emploi seront accompagnées d'une solide éducation au développement durable qui garantira une cohérence dans le système.
- Pour parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles (ODD 5), la région s'engage à lutter contre toutes les discriminations (cible 5.1), surtout celles faites aux vulnérables, contre les violences et l'exploitation (cibles 5.2) en tout genre, et contre la pratique du mariage forcé (cible 5.3) qui sévit encore dans sa société. Elle s'engage aussi à favoriser la participation et l'accès des femmes et des exclus aux postes de direction (cibles 5.5).
- Pour garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau (ODD 6), la région s'engage à résoudre le problème de l'accès à l'eau potable (cible 6.1) qui est très prononcé à Atsimo Andrefana. Il en est de même pour l'accès aux services d'assainissement et d'hygiène (cible 6.2) qui contribuent à améliorer le cadre de vie et la santé de la population. De toute évidence, la région se doit d'assumer la gestion intégrée des ressources en eau (cible 6.5), effectivement très rares du fait de son relief et de son climat.
- Pour promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous (ODD 8), (i) la région choisit de lutter farouchement contre l'exploitation des enfants, trop présente dans les familles pauvres, contre (ii) la traite d'êtres humains caractérisée par l'envoi de femmes comme domestiques dans les pays du Golfe Persique et contre (iii) le travail forcé, souvent présenté sous la forme subtile d'aide familiale (cible 8.7).

## Liste des cibles retenues dans le domaine « Social et le Développement du capital humain »

ODD	CIBLES PRIORISÉES PAR ATSIMO ANDREFANA
	<b>1.3</b> –Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficie.
	<b>3.1</b> – D'ici 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes. <b>3.2</b> – D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveaux nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1.000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1.000 naissances vivantes au plus. <b>3.3</b> – D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de SIDA, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles. <b>3.7</b> –D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux.
	<b>4.1</b> –D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles. <b>4.3</b> – D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable. <b>4.4</b> – D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat. <b>4.7</b> – D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle, et de la contribution de la culture au développement durable.
	<b>5.1</b> – Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles. <b>5.2</b> –Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et les autres types d'exploitation. <b>5.3</b> –Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, les mariages précoces ou forcés et la mutilation génitale féminine. <b>5.5</b> –Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.
	<b>6.1</b> –D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable. <b>6.2</b> –D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes, des filles et des personnes en situation vulnérable. <b>6.5</b> –D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière.
	<b>8.7</b> –Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes

### 3.2.2.2.

## Engagements pour « l'Économie et la Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable »

Atsimo Andrefana compte parmi les régions les plus pauvres de Madagascar. Onze cibles de cinq ODD sont concernées par les efforts de développement économique que la région entend déployer.

- Pour **bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation** (ODD 7), la région s'engage à assurer à toute sa population (rurale et urbaine) et à ses entreprises l'accès à l'énergie électrique et domestique (cible 7.1). Pour ce faire, elle va miser sur ses potentialités en énergie renouvelable (cible 7.2), surtout solaire, éolienne et marine, et mettre en œuvre des mesures pour être plus efficace dans l'utilisation de l'énergie ainsi produite (cible 7.3).
- Pour **promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous** (ODD 8), la région s'engage à améliorer sa productivité économique (cible 8.2) en mettant à contribution ses potentialités humaines et ses ressources, par la mise en place de mesures pour développer sur son territoire de très petites, petites et moyennes entreprises (cible 8.3) ; et enfin en développant un tourisme durable (cible 8.9) sur ses sites déjà très appréciés ou encore méconnus.
- Pour **bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation** (ODD 9), la région s'engage à mettre en place des infrastructures durables, résilientes et accessibles (cible 9.1) qui serviront de socle à un développement social et économique profitant à tous, au même titre que le tissu d'industries (cible 9.2) qu'elle se doit de mettre en place. Pour le financement de leur développement, elle s'engage également à assurer un plus grand accès de ses entreprises aux services financiers (cible 9.3).
- Pour **réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre** (ODD 10), la région s'engage à améliorer l'autonomisation et l'intégration de sa population vulnérable et exclue.
- Pour **faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables** (ODD 11), la région s'engage à donner à sa population un bon cadre de vie aussi bien dans les villes que dans les campagnes, à travers l'accès à un logement décent (cible 11.1). Cela assurera à chaque individu un épanouissement qui lui permettra de devenir un acteur majeur de son propre développement et de celui de sa communauté.

Liste des cibles retenues dans le domaine « l'Économie et la Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable »

ODD	CIBLES PRIORISÉES PAR ATSIMO ANDREFANA
 7 ÉNERGIE PROPRE ET ABORDABLE	7.1 –D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.
	7.2 –D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.
	7.3 –D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.
 8 CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUTS	8.2 –Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.
	8.3 –Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et encouragent l'officialisation et la croissance de microentreprises et de petites et moyennes entreprises, y compris par l'accès aux services financiers.
	8.9 –D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.
 9 BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUTS ET ENCOURAGER L'INNOVATION	9.1 –Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable, et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, garantissant un accès universel, financièrement abordable et équitable.
	9.2 –Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.
	9.3 –Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration au sein des chaînes de valeur et des marchés.
 10 RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE	10.2 –D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion, de leur statut économique ou autre.
 11 FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUTS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES	11.1 –D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et à des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.









### 3.2.2.3. Engagements pour le Capital naturel, l'Environnement et le Cadre de vie

Dans ce domaine, la région entend contribuer à cinq ODD pour sauvegarder son capital naturel :

- Pour **éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** (ODD 1), la région s'engage à réduire la vulnérabilité de sa population (cible 1.3).
- Pour **faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables** (ODD 11), la région s'engage à préserver son riche patrimoine culturel et naturel (cible 11.4) dont la diversité est source de fierté et de potentialités.
- Pour **établir des modes de consommation et de production durables** (ODD 12), la région s'engage à gérer de manière durable ses ressources naturelles (cible 12.2) en cherchant un équilibre entre les exploitations nécessaires à son développement et le besoin capital de léguer des ressources suffisantes en qualité et en quantité pour les futures générations.
- Pour **prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions** (ODD 13), la région s'engage à améliorer la résilience et l'adaptation (cible 13.1) de sa population et de ses structures vis-à-vis des risques climatiques dont les effets sont déjà gravement ressentis.
- Pour **conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines à fins du développement durable** (ODD 14), la région s'engage à protéger ses écosystèmes marins et côtiers (cible 14.2), la grande barrière de corail et les mangroves, et à réglementer la pêche (cible 14.4) en éliminant les pêches destructrices et les pêches illicites que la région connaît.
- Pour **préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité** (ODD 15), la région s'engage à préserver ses écosystèmes terrestres (cible 15.1), à gérer de manière durable ses forêts (cible 15.2). Elle s'engage également, à limiter la dégradation et assurer la restauration du sol (cible 15.3) et à veiller sur sa biodiversité et ses espèces endémiques menacées (cible 15.5) telles que la tortue radiée qui est victime de braconnage à grande échelle.

### Liste des cibles retenues dans le domaine « Capital naturel, l'Environnement et le Cadre de vie »

ODD	CIBLES PRIORISÉES PAR ATSIMO ANDREFANA
	1.5 –D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité face aux phénomènes extrêmes liés au climat et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental.
	11.4 –Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial.
	12.2 –D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.
	13.1 –Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
	14.2 –D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience afin d'éviter leur dégradation et les graves conséquences qui pourraient en résulter, et prendre des mesures de remise en état pour que les océans soient sains et productifs.
	14.4 –D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices, et exécuter des plans de gestion des données scientifiques. L'objectif est de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir une production durable compte tenu des caractéristiques biologiques.
	15.1 –D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres, des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.
	15.2 –D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial
	15.3 – D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres.
	15.5 –Prendre d'urgence des mesures pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.




### 3.2.2.4. Engagements pour la Paix, les Institutions et la Gouvernance

Ces domaines sont incontestablement des socles pour un développement régional durable. La région a retenu 5 des 7 cibles prioritaires au niveau national.



- Pour promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes (ODD 16), la région s'engage à réduire toute forme de violence (cible 16.1), la maltraitance, la traite et l'exploitation des enfants (cible 16.2). La région s'engage également à assier l'état de droit et l'accès à la justice dans tout son territoire (cible 16.3), à lutter contre la criminalité organisée (cible 16.4) qui se manifeste par la recrudescence des vols de zébus par des « dahalo » (hordes de bandits très violents), par les coupeurs de routes ou encore les kidnappings. En termes de gouvernance locale, elle va lutter contre la corruption sous toutes ses formes (cible 16.5), très présente dans l'administration, renforcer les institutions pour qu'elles soient efficaces et efficientes (cible 16.6) et promouvoir la prise de décisions inclusive à tous les niveaux (cible 16.7).

#### Liste des cibles retenues dans le domaine « Paix, les Institutions et la Gouvernance »

ODD	CIBLES PRIORISÉES PAR ATSIMO ANDREFANA
	16.1 – Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.
	16.3 – Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice.
	16.4 – D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.
	16.5 – Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.
	16.6 – Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

### 3.2.2.5 Engagements pour les cibles transversales

Les quatre cibles suivantes ont été retenues sur le plan national pour leur universalité. Un effort collectif est requis.

ODD	CIBLES PRIORISÉES PAR ATSIMO ANDREFANA
	1.1 – D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (ce qui se caractérise, selon la définition actuelle, par le fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour).
	1.2 – D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge vivant dans la pauvreté sous tous ses aspects, d'après les définitions nationales qui en sont données.
	8.1 – Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7% dans les pays les moins avancés.
	8.5 – D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et une rémunération égale pour un travail de valeur égale.

- Pour éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde (ODD 1), la région s'engage à réduire au maximum l'extrême pauvreté (cible 1.1) et la pauvreté (cibles 1.2).
- Pour promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous (ODD 8), la région s'engage à ce que toutes ses stratégies et actions concourent à la croissance du PIB (cible 8.1) et au plein emploi et travail décent (cible 1.5) pour ses habitants en âge de travailler.

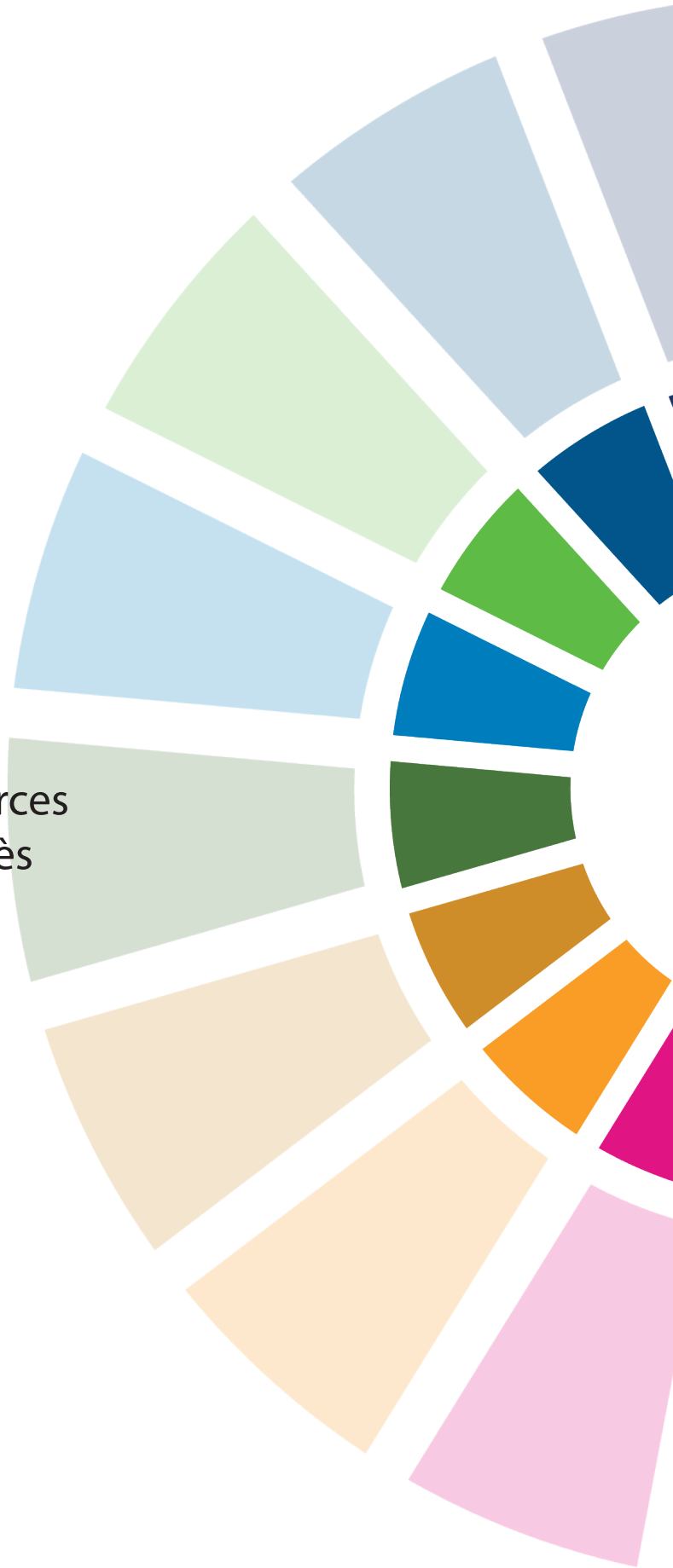
*"La région s'engage à protéger ses écosystèmes marins et côtiers, la grande barrière de corail et les mangroves, et à réglementer la pêche en éliminant les pêches destructrices et les pêches illicites".*





## **Section 4.**

Mapping des sources  
et suivi des progrès



Pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des cibles prioritaires de la région, on distingue deux catégories d'indicateurs : les indicateurs structurels, nécessitant la réalisation d'une enquête de grande envergure, et les indicateurs périodiques de suivi qui sont essentiellement des données administratives. Les indicateurs périodiques de suivi peuvent être collectés à des coûts raisonnables. Par contre, les indicateurs structurels sont les types d'indicateurs qui nécessitent une mobilisation financière plus importante. Ils sont essentiellement des indicateurs d'évaluation d'impact en fin de période.

Dans le cadre de la localisation des ODD, il a été retenu 131 indicateurs pour le suivi des progrès dans la Région Atsimo Andrefana. Seuls 31 de ces indicateurs disposent de niveau de référence,

soit un taux de non-renseignement de 76,34%. Il y a donc un énorme défi en termes de collecte de données pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des ODD dans cette région.

En vue de faire un meilleur suivi de la mise en œuvre des ODD à Madagascar et dans la région Atsimo Andrefana particulièrement, il conviendrait d'effectuer plusieurs enquêtes d'évaluation. Au moins trois enquêtes sont préconisées : une enquête d'évaluation initiale, une à mi-parcours, et une autre pour l'évaluation finale de l'agenda ; à titre indicatif, en 2019, 2024 et 2029. Les tableaux ci-après nous renseignent sur les 133 indicateurs préconisés au niveau régional pour mesurer les progrès dans la mise en œuvre des cibles prioritaires.

**Tableau 7 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 1**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
1.1	1.1 Proportion de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté fixé au niveau international				
1.2	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	80,1	2012		Po de l'INSTAT (%)
	1.2.2 Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	65,5	2012		Part de l'alimentation dans la consommation totale (%)
		396	2012		<sup>6</sup> Consommation moyenne annuelle par tête (en milliers d'Ar)
1.3	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale				
1.5.	Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes				
5 Indicateurs dont 3 sont renseignés					

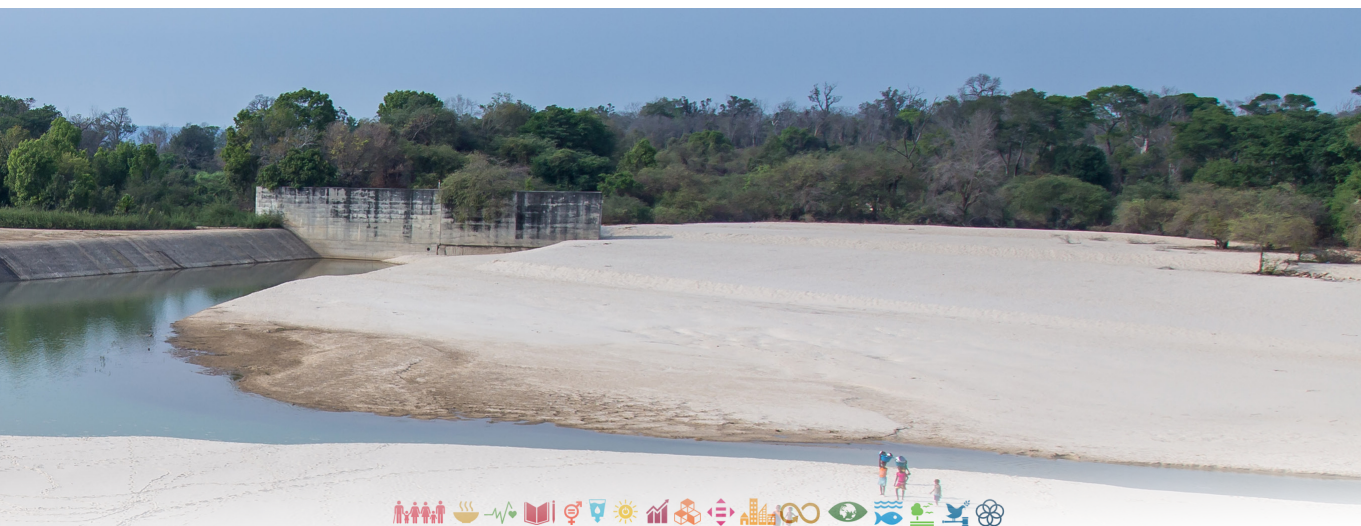
<sup>6</sup>Le seuil de pauvreté non monétaire est de 535603 ar



**Tableau 8 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 2**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
2.1	2.1.1 Prévalence de la sous-alimentation	63,4	ENSOMD 2012		N'atteint pas l'Apport calorique minimal de 2133 Kcal par jour (% de population)
2.2	2.2.1 Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans,	32,5 <sup>7</sup>	ENSOMD 2012		Indice taille/âge
		38%	MICS 2018	42%	
	2.2.2 Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, par forme	8,8	ENSOMD 2012		Prévalence Malnutrition (poids /taille)
2.3	2.3.1 Taux d'augmentation de la quantité de la production rizicole	10%	TBE 2015		
	2.3.2 Rendement moyen du riz	2,96	TBE 2015		
	2.3.3 Taux d'augmentation de la quantité de la production de manioc	-3%	TBE 2015		
	2.3.4 Rendement moyen du manioc	10,01 (T/Ha)			
	2.3.5 Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture par travailleur agricole				
2.4	2.4.1 Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable				
9 indicateurs dont 7 sont renseignés					

<sup>7</sup>(indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans.



**Tableau 9 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 3**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année /source	Référence /National	Commentaire /Disponibilité
3.1	3.1.1 Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes				
	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	35%	MICS 2018	46%	
	3.1.3 Taux de couverture vaccinale des enfants de 12 à 23 mois	21%	MICS 2018	41%	Vaccins de base
16%		MICS 2018	33%	Tous les vaccins	
3.2	3.2.1 Quotient de mortalité des enfants de moins de 5 ans (infanto-juvénile)	68‰	2012		
		76‰	MICS 2018	59‰	
	3.2.2 Taux de mortalité néonatale	21‰	2012		
		15‰	MICS 2018	21‰	
3.3	3.3.1 Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives				
	3.3.2 Incidence de la tuberculose pour 1 000 habitants				
	3.3.3 taux de mortalité due au paludisme pour 1 000 habitants par an				
	3.3.4 Taux de morbidité du paludisme				
3.4	3.4.1 Taux de mortalité spécifique AVC en milieu hospitalier				
	3.4.2 La région dispose d'infrastructures de prise en charge correcte des troubles mentaux				
	3.4.3 Proportion de la population pratiquant au moins une activité sportive par semaine				
3.7	3.7.1 Taux de prévalence contraceptive	60%	MICS 2018	65%	Demande satisfaite en Planification familiale avec des méthodes modernes chez les mariés / en union
3.8	3.8.1 Pourcentage population couverte par une assurance maladie ou un système de santé publique				
	3.8.2 % population couverte par une assurance maladie ou un système de santé publique				
14 indicateurs dont 5 sont renseignés					



**Tableau 10 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 4**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année source	Référence National	Commentaire Disponibilité
4.1	4.1.1 Proportion des élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en lecture	3%	MICS 2018	21%	Masculin
		6%	MICS 2018	26%	Féminin
		6%	MICS 2018	23%	Total
	4.1.2 Proportion des élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en mathématiques	1%	MICS 2018	6%	Masculin
		4%	MICS 2018	8%	Féminin
		2%	MICS 2018	7%	Total
	4.1.3 Taux d'Achèvement (TAch) du primaire de 6A	77,1	ENSOMD 2012		Taux de transition au collège
		26%	MICS 2018	56%	
4.1.4 Taux d'Achèvement (TAch) du collège	12%	MICS 2018	15%	Second cycle du collège	
4.1.5 Taux brut de scolarisation (primaire)	49%	MICS 2018	76%	taux nets de fréquentation (ajustés)	
4.1.6 Taux brut de scolarisation (collège)	6%	MICS 2018	13%	taux nets de fréquentation (ajustés) au second cycle	
4.1.7 Taux brut de scolarisation (Lycée)					
4.2	4.2.1 Pourcentage d'enfant de 3 à 5 ans fréquentant un centre préscolaire				
4.3	4.3.1 Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants, indicateurs d'accès pour les hommes et les femmes				
4.4	4.4.1. Stock d'emploi en fonction du niveau de qualification requis (main d'œuvre Hautement qualifiée)				
4.5	4.5.1 Indice de parité (hommes/femmes) au primaire				
	4.5.2 Indice de parité (hommes/femmes) au secondaire				
	4.5.3 Indice de parité (hommes/femmes) au supérieur / université				
4.6	4.6.1. Pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) numérative fonctionnelle				
4.7	4.7.1 Pourcentage des élèves du collège (sc3 EF publiques et privées) ayant acquis les connaissances sur les concepts « Education à l'environnement et au développement durable »				
15 indicateurs dont 6 sont renseignés					

**Tableau 11 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 5**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année source	Référence National	Commentaire Disponibilité
5.1	5.1.1 présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe				
5.2	5.2.1 Pourcentage de femmes qui ont subi des actes de violence	15%	MICS 2018	41%	Violence conjugale (émotionnelle ou physique ou sexuelle)
	5.2.2 Indice de la Condition de la Femme pour la région				
5.3	5.3.1 Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans	58%	MICS 2018	37%	Pourcentage de femmes et âgés de 20 à 49 ans qui ont été mariés ou en union avant l'âge de 18 ans, par région
		15%	MICS 2018	12%	Pourcentage d'hommes âgés de 20 à 49 ans qui ont été mariés ou en union avant l'âge de 18 ans, par région
5.5	5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction des administrations locales				
	5.5.3 Proportion de femmes occupant des postes de chef de commune dans la région				
6 indicateurs dont 2 sont renseignés					

**Tableau 12 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 6**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
6.1	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité	29%	MICS 2018	41%	Pourcentage de la population utilisant les services de base d'eau de boisson par caractéristiques de base
	6.1.2 Taux de desserte en eau potable en milieu urbain				
	6.1.3 Taux de desserte en eau potable en milieu rural				
	6.1.4 Taux de desserte en eau potable				
6.2	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité	1%	MICS 2018	6%	Pourcentage de la population utilisant les services d'assainissement de base par certaines caractéristiques
	6.2.2 Taux d'utilisation des latrines par la population	25%	MICS 2018	44%	Installation sanitaire non améliorée
6.5	6.5.1 Pourcentage de bassins hydriques disposant d'un cadre réglementaire				
	6.5.2 Superficie des bassins versants aménagés				
8 indicateurs dont 3 sont renseignés					

**Tableau 13 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 7**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année source	Référence National	Commentaire Disponibilité
7.1	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité				
	7.1.2 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour leurs besoins en énergie de cuisson				
	7.1.3 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour leurs besoins en énergie d'éclairage				
	7.1.4 Proportion de la population utilisant principalement des technologies propres pour leurs besoins en énergie de chauffage de maison				
	7.1.5 Taux d'électrification				
7.2	7.2.1 Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie				
	7.2.2 Part des énergies dans le mix électrique en électrification rurale (en termes de capacités installées) %				
7.3	7.3.1 Intensité énergétique				
0 indicateur dont 0 renseigné					

**Tableau 14: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 8**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année source	Référence National	Commentaire Disponibilité
8.1	8.1.1 taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'emploi				
8.2	8.2.1 Indice de productivité industrielle manufacturière				
8.3	8.3.1 Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles (par sexe)				
	8.3.2 Taux de salarisation				
8.5	8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés				
	8.5.2 Taux de chômage				
8.7	8.7.1 Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent				
8.9	8.9.1 PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total				
0 indicateurs dont 0 renseigné					





**Tableau 15 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 9**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
9.1	9.1.1 Taux de désenclavement	83,12 %	CREAM /Monographie 2009		
	9.1.2 Indice d'état du réseau routier				
	9.1.3 Taux de couverture de la région à internet très haut débit				
	9.1.4 Trafic fret aérien				
	9.1.5 Trafic fret maritime				
9.2	9.2.1 Valeur ajoutée du secteur industriel manufacturière, en proportion du PIB régional				
9.3.	9.3.1 part des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie (incluant les coopératives)				
9.5	9.5.1 Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB de la région				
	9.5.2 Nombre de chercheurs (équivalent plein temps) par million d'habitants				
9 indicateurs dont 1 est renseigné					

**Tableau 16 : Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 10**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année	Commentaire Disponibilité
10.2	10.2.1 Proportion de personnes vivant avec un revenu inférieur de plus de 50 % au revenu moyen, par âge, sexe et handicap			

**Tableau 17: Situation des cibles intermédiaires des indicateurs de l'ODD 11**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
11.1	11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats				
	11.1.2 Taux d'urbanisation				
11.2	11.2.1 Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics				
11.3	11.3.2 Proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique				
11.4	11.4.1 Dépenses totales (publiques et privées) par habitant consacrées à la préservation, à la protection et à la conservation de l'ensemble du patrimoine culturel et naturel, mixte, inscrit au patrimoine mondial ou au niveau de l'administration nationale, régionale ou locale				
11.5	11.5.1 Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes				
	11.5.2 Pertes économiques directement attribuables aux catastrophes par rapport au PIB national, y compris les dommages causés aux infrastructures critiques				
7 indicateurs dont 0 renseigné					

**Tableau 18: Situation des cibles intermediaires des indicateurs de l'ODD 12**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
12.2	12.2.1 Consommation matérielle régionale, consommation matérielle régionale par habitant et consommation matérielle régionale par unité de PIB				
	12.2.2 Nombre de transfert de gestion des ressources naturelles (y compris des plans d'eau) effectués				
12.5	12.5.1 Taux de recyclage régional tonnes de matériaux recyclés				
12.8	12.8.1 Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable (y compris l'éducation aux changements climatiques) dans a) les politiques régionale d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et c) l'évaluation des étudiants				
4 indicateurs dont 0 renseigné					

**Tableau 19 : Situation des cibles intermediaires des indicateurs de l'ODD 13**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
13.1	13.1.1 Proportion des localités adoptant au moins une activité d'adaptation et résilience au changement climatique				
	13.1.2 Nombre de décès suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes				
	13.1.3 Nombre de disparus suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes				
	13.1.4 Nombre de victimes suite à des catastrophes, pour 100 000 personnes				
	13.1.5 Dégâts pour cultures détruites				
	13.1.6 Dégâts pour animaux décédés				
	13.1.7 Dégâts pour infrastructures détruites				
	13.1.8 Augmentation de la Température moyenne mensuelle (ou annuelle)				
	13.1.9 Fréquence et intensité de chaque type de cyclone				
13.2	13.2.1 Nombre de politiques, plans, programmes et projets sectoriels intégrant la dimension changement climatique				
10 indicateurs dont 0 renseigné					

**Tableau 20 : Situation des cibles intermediaires des indicateurs de l'ODD 14**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
14.1	14.1.1 Indicateur du potentiel d'eutrophisation côtière (IECP) et densité des débris de plastiques flottant en surface des océans				
14.2	14.2.1 Proportion de zones économiques exclusives régionales gérées en utilisant des approches écosystémiques				
14.4	14.4.1 Proportion de stock de poissons se situant à un niveau biologiquement viable				
14.5	14.5.1 Proportion de la surface maritime couverte par des aires marines protégées				
	14.5.2 Superficie des aires marines protégées				
5 indicateurs dont 0 renseigné					



**Tableau 21 : Situation des cibles intermediaires des indicateurs de l'ODD 15**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
15.1	15.1.1 Proportion de la superficie émergée totale couverte par des zones forestières	1282452 Ha	TBE 2013		La couverture forestière naturelle de la Région Atsimo Andrefana
	15.1.2 Proportion d'Aires Protégées disposant d'un résultat de suivi écologique	1426495 Ha	TBE 2015		
	15.1.3 Taux d'espèces floristiques endémiques	78,2%	TBE 2017		
15.2	15.2.2 Proportion des espaces forestiers dégradés et restaurés				
	15.2.3 Taux d'endémicité				
15.3	15.3.1 Proportion de la surface émergée totale occupée par des terres dégradées				
	15.3.2 Couverture des sols				
	15.3.3 Productivité des terres				
	15.3.4 Stocks de carbone au-dessous et au-dessus de la surface du sol				
15.5	Indice de la liste rouge				
9 indicateurs dont 3 sont renseignés					

**Tableau 22 : Situation des cibles intermediaires des indicateurs de l'ODD 16**

Cible	Indicateurs contextualisés	Niveau	Année Source	Référence National	Commentaire Disponibilité
16.1	16.1.4 Proportion de la population considérant que le fait de marcher seul dans sa zone de résidence ne présente pas de risques				
	16.1.5 Taux d'implantation de poste de sécurité (poste de gendarmerie/police)				
16.2	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtement corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent				
	16.2.3 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans				
16.3	16.3.2 Proportion de la population carcérale en instance de jugement				
	16.3.3 Niveau de satisfaction du justiciable				
16.4	16.4.1 Valeur total des flux financiers illicites entrants et sortants (en dollars des Etats Unis courants)				
16.5	16.5.1 Indice de perception à la corruption				
16.6	16.6.2 Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante				
16.7	Répartition des postes (par sexe, âge, type de handicap et groupe de population) dans les institutions publiques, services publics et organes législatifs, services publics et organes judiciaires au niveau régional				
	Proportion de la population qui estime que la prise de décisions est ouverte et réactive, (par sexe, âge, type de handicap et groupe de population)				
16.9	16.9.1 Proportion d'enfants de moins de 5 ans ayant été enregistrés par une autorité d'état civil, par âge	40%	MICS 2018	79%	
	16.9.2 Délai moyen de traitement des documents consulaires (actes d'état civil)				
13 indicateurs dont 1 renseigné					



**Section 5.**  
Perspectives



Les Objectifs de Développement Durable (ODD) et leurs cibles sont interdépendants. Leur mise en œuvre exige de briser les cloisonnements entre les secteurs, d'établir des partenariats multipartites et d'adopter des approches intégrées en vue de bénéficier de leurs effets multiplicateurs. Ainsi, des actions concertées incluant plusieurs secteurs sont fortement recommandées pour accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs. Avant de définir les interventions / projets à exécuter dans le cadre de la mise en œuvre des ODD, il est donc important d'évaluer les interrelations entre les objectifs et les cibles prioritaires retenues par les régions.

## 5.1. Méthodologie de constitution des paquets d'interventions

La méthodologie appliquée pour la définition des paquets intégrés d'interventions s'appuie sur celle proposée par Fall & Kamwendo (2017, UNDP) qui s'appuie sur une analyse input/output des ODD à travers leurs cibles.

La prise en compte des interrelations entre les objectifs et leurs cibles permet de dessiner cette approche autour des synergies et équilibres à considérer entre les objectifs, les acteurs et les ressources. Par exemple, éliminer la pauvreté d'ici 2030 (ODD 1) exigera des progrès significatifs dans l'atteinte de certains objectifs (ODD 2- sécurité alimentaire, ODD 8 - plein emploi productif; ODD 10 - inégalité ou ODD 13 - Changement climatique et résilience). Réussir dans ces domaines aura un impact positif significatif sur la santé et le bien-être (ODD 3). De même, il y aura des compromis importants qui doivent être pris en compte. Par exemple, une augmentation de l'utilisation des terres pour l'activité agricole pour atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire peut avoir des impacts négatifs sur l'ODD 13 (changement climatique) ou l'ODD 14 (biodiversité) ou encore l'ODD 15 (utilisation des terres), ce qui serait contre-productif.

L'analyse croisée des liens entre les différentes cibles des objectifs permet de mettre en relief la dimension multifactorielle d'un objectif. Ainsi, on peut montrer la puissance de l'effet multiplicateur d'un objectif à travers sa capacité à impacter la réalisation d'autres objectifs, mais aussi sa capacité à impliquer la mobilisation de cibles d'autres objectifs pour son atteinte. Aussi, l'analyse qualitative « input-output » permet de mettre en exergue les objectifs qui, d'une part, mobilisent le plus de cibles des autres objectifs pour leur réalisation favorisant ainsi par un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont un impact élevé sur le plus de cibles des autres objectifs.

Trois catégories d'objectifs émergent de cette analyse : (i) catégorie 1 : les objectifs « catalyseurs » qui contribuent fortement à la réussite d'autres objectifs à travers les liens de leurs cibles comme input à d'autres cibles ; (ii) les objectifs « accélérateurs » qui reçoivent le plus d'influx (input) des objectifs de la catégorie 1 et ont un impact sur l'atteinte d'autres

ODD avec un grand effet multiplicateur; (iii) les objectifs « de finalités » qui seront finalement atteints principalement par le biais de la réalisation des cibles des autres objectifs.

L'analyse « input » relie certains objectifs (et leurs cibles) à d'autres objectifs (et leurs cibles) comme conditionnelle à leur réalisation tandis que l'analyse « output » considère l'impact de la réalisation de certains objectifs sur d'autres objectifs. Cette analyse permet d'identifier les effets multiplicateurs des ODD qui sont au cœur de l'Agenda 2030.

L'application des résultats de cette analyse input/output a consisté à :

- i. identifier parmi les cibles prioritaires d'une région, celles qui sont accélératrices au regard de l'analyse "input-output" en contextualisant au mieux l'identificateur des cibles accélératrices par région.
- ii. identifier pour chacune des cibles accélératrices des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la région. Le groupe de cibles, constitué d'une cible accélératrice, de ses inputs et de ses outputs, constitue un paquet de cibles interdépendantes.
- iii. pour chaque paquet de cibles interdépendantes, identifier : a) les goulots / obstacles à la mise en œuvre des paquets dans la région (analyse diagnostique de la problématique), b) les interventions / projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser le paquet, c) les coûts estimatifs de ces interventions, d) les délais pour la réalisation et f) hiérarchiser les interventions.

Ainsi, un paquet intégré d'interventions est un ensemble constitué d'une part de cibles ODD qui entretiennent entre elles des liens d'interdépendances / effets d'entraînement et d'autre part des projets / programmes qui adressent les préoccupations de l'ensemble de ces cibles.

Cette analyse a pour finalité de mettre en place un plan d'action de mise en œuvre des ODD par région. Ce plan d'action sera actualisé à chaque évaluation à mi-parcours des ODD.

Cette analyse a été menée également à travers un processus participatif et inclusif avec toutes les parties prenantes de la région.

## 5.2.

### Résultats de la constitution des paquets d'interventions

L'analyse multidimensionnelle des interactions entre les cibles retenues a permis de dégager six paquets d'interventions qu'il faudrait mettre en œuvre pour traiter les problématiques les plus critiques dans la région en vue d'atteindre les ODD. Il s'agit de :

- Capital humain et cadre de vie ;
- Formation, emploi et activités génératrices de revenus ;
- Dignité humaine et inclusion ;
- Développement économique et croissance inclusive ;
- Gestion rationnelle des ressources naturelles ;
- Bonne gouvernance et sécurité durable des personnes et des biens.

La présentation de chaque paquets d'intervention sera structurée en quatre parties que sont : (i) les cibles des ODD qui forment le paquet, (ii) les problématiques de développement qui méritent l'attention pour le développement de la région à travers ces cibles, (iii) les axes d'interventions proposés comme solutions à ces problématiques et (iv) les projets et les actions prioritaires par axe pour concrétiser les solutions proposées.

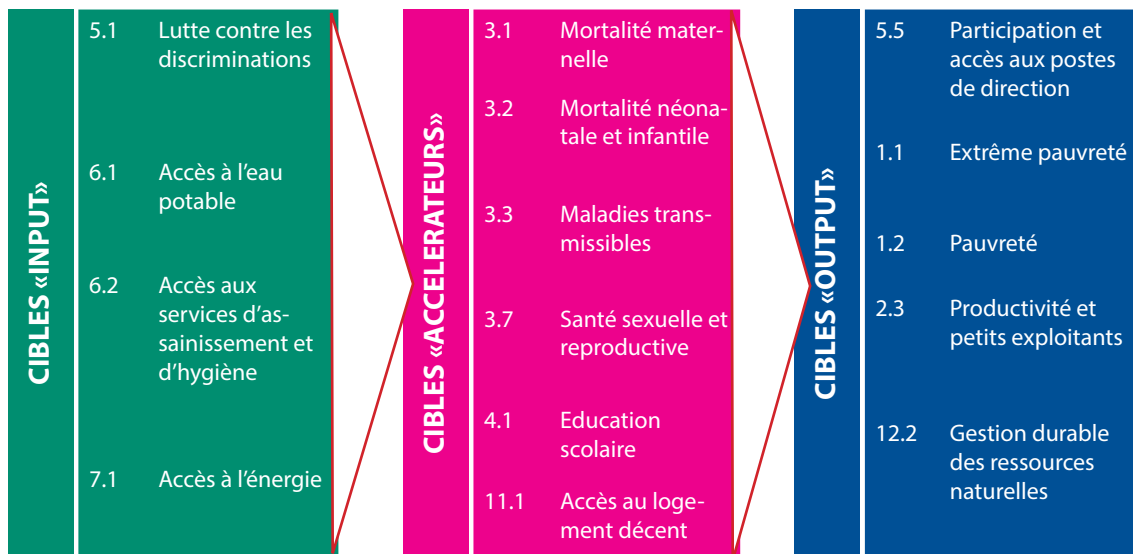
#### 5.2.1.

#### Paquets d'intervention du domaine « Capital humain et Cadre de vie »

Les cibles ODD constitutifs du paquet « capital humain et cadre de vie » se présentent ainsi qu'il suit :

##### 5.2.1.1.

##### Les cibles intégrées des ODD regroupées dans le paquet « Capital humain et Cadre de vie »



## 5.2.1.2. Problématiques liées au paquet « Capital humain et Cadre de vie »

La Région Atsimo Andrefana connaît un déficit en matière de capital humain. La situation sanitaire et éducative y est particulièrement préoccupante, les offres n'arrivent pas à couvrir les besoins les plus fondamentaux de la population. La dégradation du cadre de vie en constitue un autre facteur très préoccupant dans la région.

Le secteur éducatif rencontre des problèmes d'encadrement, d'équipement et surtout d'effectif des enseignants (quantité et qualité) qui viennent s'ajouter à la mauvaise répartition des établissements. Par conséquent, au moins la moitié des enfants de la région n'ont pas accès à l'éducation.

La plupart des formations sanitaires nécessitent des dotations en matériels, équipements et en médicaments essentiels. A ces problèmes s'ajoute celui de l'insuffisance du personnel médical. L'éloignement et l'insécurité dissuadent les spécialistes à s'installer dans les zones rurales. En 2014, on dénombrait dans la région 136 Centres de Santé de Base, 99 maternités publiques, 10 centres hospitaliers et quelques 8 centres de soins dentaires. Au total, 1 346 118 personnes sont couvertes par les CSB fonctionnels (Rapport UE, 2014).

La croissance démographique exerce une pression croissante sur l'environnement du littoral et sur ses ressources, indépendamment des exploitations industrielles, ce qui accentue d'année en année la paupérisation de la population locale.

En effet, la Région Atsimo Andrefana est une zone traditionnellement aride, très connue pour sa situation de déficit alimentaire (Kéré). En 2015-2016 selon l'UNICEF, 55% des communes (28 communes sur 51) présentaient un taux de malnutrition aigüe sévère de plus de 2%, et 15% des communes (5) avaient atteint le seuil d'urgence de la malnutrition aigüe globale.





### 5.2.1.3. Les axes d'intervention du paquet

Il est urgent d'assurer l'accès aux services sociaux de base à travers une éducation et des soins de santé de qualité adaptés aux besoins de la population, un cadre de vie sain, et un accès à l'eau potable et à une structure d'assainissement adéquate aux normes d'hygiène de base.

Pour ce faire, quatre axes ont été retenus :

- Axe « Amélioration des infrastructures sociales » ;
- Axe « Amélioration de l'efficacité des agents de santé et d'éducation » ;
- Axe « Communication pour le changement social et le changement de comportement » ;
- Axe « Renforcement de la capacité et amélioration des conditions de travail des responsables (santé et éducation) ».

### 5.2.1.4. Les projets et les actions prioritaires par axe pour le paquet « Capital humain et Cadre de vie »

Axes d'intervention	Projets et actions	Coûts
 <p>Amélioration des infrastructures sociales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabilitation, construction et protection des réseaux d'eau dans les chefs-lieux de 6 districts</li> <li>• 8 CSB*2 à construire</li> <li>• 10 CSB*1 à construire</li> <li>• 32 CSB à réhabiliter</li> <li>• 150 écoles à créer/construire</li> <li>• Réhabilitation d'établissements scolaires</li> </ul>	500 000 USD
 <p>Amélioration de l'efficacité des agents de santé et d'éducation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de concertation régionale entre STD pour développer un document de plaidoyer</li> <li>• Effectuer les recrutements au niveau local (les STD lancent le recrutement), mais avec des personnes et entités indépendantes pour éviter corruption et trafic d'influence.</li> <li>• Restructurer, réorganiser et redéployer équitablement les agents et professionnels</li> </ul>	5 000 USD
 <p>Communication pour le changement social et le changement de comportement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de réunions avec les leaders traditionnels et religieux avec suivi et recommandations et analyse d'effets</li> <li>• Organiser des dialogues communautaires au niveau des Fokontany</li> <li>• Produire des supports de communication dans le parler local</li> <li>• Mettre en place les plateformes C4D</li> </ul>	10 000 USD
 <p>Renforcement de la capacité et amélioration des conditions de travail des responsables (santé et éducation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer et faire appliquer une application de fiches de poste</li> <li>• Organiser des séances de plaidoyer (acquisition de matériel, moyens de locomotion, logement, sécurité, etc.)</li> <li>• Renforcer la compétence des agents</li> <li>• Mettre en œuvre un plan d'acheminement des différents intrants</li> </ul>	5 000 USD

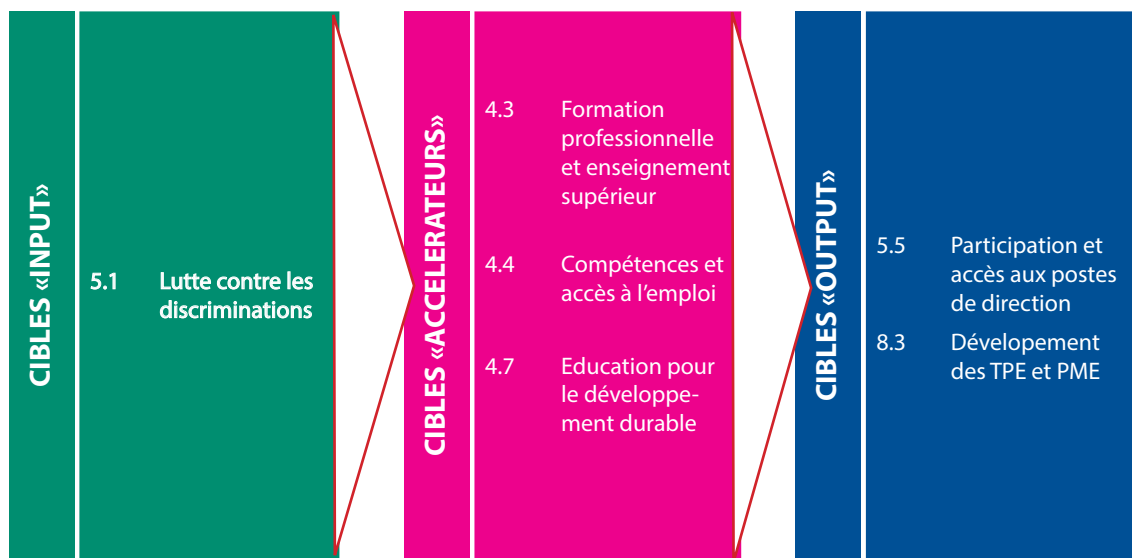




## 5.2.2. Paquets d'intervention du domaine « Formation, emploi et activités génératrices de revenus »

Le paquet « formation, emploi et activités génératrices de revenus » vise à rechercher les interventions pour la mise en œuvre des cibles des ODD ci-après :

### 5.2.2.1. Les cibles intégrées des ODD regroupées dans le paquet « Formation, emploi et activités génératrices de revenus »



### 5.2.2.2. Problématiques liées au paquet « Formation, emploi et activités génératrices de revenus »

L'inadéquation entre formation et emploi dans la région diminue la qualité de l'offre de travail. De plus, le système de formation professionnelle de la région est encore embryonnaire. Qui plus est, la diffusion de l'information et l'observation du secteur de l'emploi ne sont pas organisées dans la région. Tout ceci affecte la productivité du capital humain et la compétitivité des secteurs et filières.

Cependant, les perspectives sont plus ou moins bonnes. Toutes les communes disposent au moins d'une école primaire publique (EPP) et la moitié sont dotées de collège d'enseignement général (CEG). Les établissements de formation technique, quoique rares, sont présents dans





les districts. Toliara, héberge la seule université publique de la province. Des universités privées commencent également à ouvrir des annexes dans l'Atsimo Andrefana.

### 5.2.2.3. Les axes d'intervention pour le paquet « Formation, emploi et activités génératrices de revenus »

Pour améliorer le secteur de la formation et de l'emploi, les axes d'interventions suivants ont été choisis :

- Axe «Encadrement et développement de la compétence des jeunes» ;
- Axe «Renforcement des compétences locales» ;
- Axe «Amélioration de l'accès à l'énergie» ;
- Axe «Appui aux entreprises existantes».

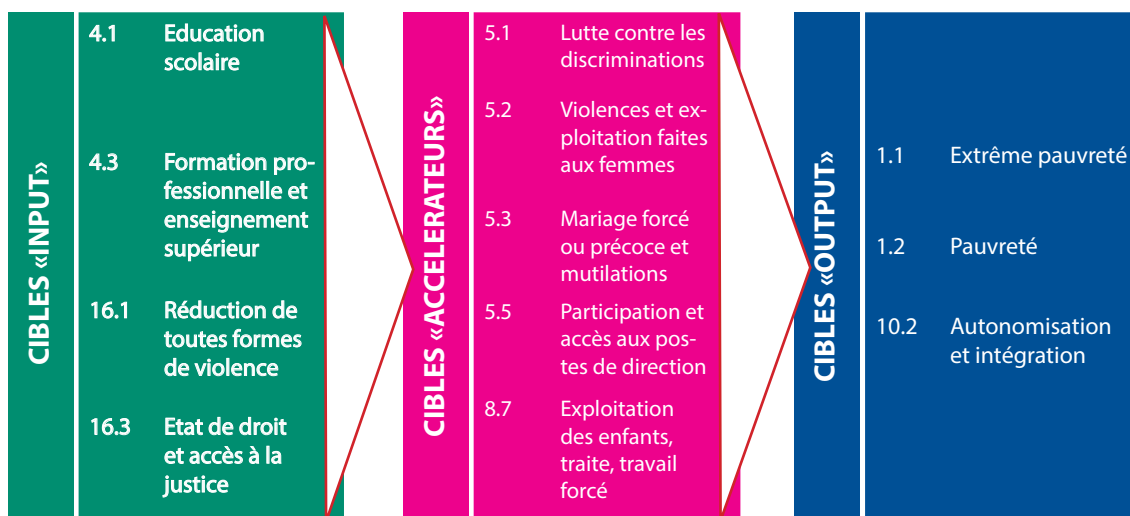
### 5.2.2.4. Les projets et les actions prioritaires par axe pour le paquet « Formation, emploi et activités génératrices de revenus »

Axes d'intervention	Projets et actions	Coûts
 Encadrement et développement de la compétence des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Extension de 3 CFP en appui aux activités économiques ciblées (Tuléar, Befandriana Sud et Ejeda)</li> </ul>	12.000 USD
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de maisons des jeunes</li> </ul>	12.000 USD
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabilitation et Dotation des matériels et équipements de 2 maisons de jeunes (Morombe)</li> </ul>	8.000 USD
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de trois (3) centres de formation (Bezaha, Beroroha et Tanandava) ; Extension de 3 CFP</li> </ul>	150 000 USD
 Renforcement des compétences locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation sur la culture entrepreneuriale Formation à l'entrepreneuriat/management</li> </ul>	6.000 USD
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des dirigeants sur le leadership</li> </ul>	
 Amélioration de l'accès à l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Construction de barrages hydroélectriques ;</li> <li>Vulgarisation de l'utilisation des panneaux solaires</li> </ul>	
 Appui aux entreprises existantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formaliser, former et équiper la Chambre des Métiers et de l'Artisanat</li> </ul>	

### 5.2.3. Paquet d'interventions du domaine « Dignité humaine et Inclusion »

Compte tenu de ses spécificités de développement, la Région Atsimo Andrefana a retenu le paquet « dignité humaine et inclusion » constitué des cibles ci-après :

#### 5.2.3.1. Les cibles intégrées des ODD regroupées dans le paquet « Dignité humaine et Inclusion »



### 5.2.3.2. Problématiques liées au paquet «Dignité humaine et Inclusion »

Le développement de la région ne peut se faire qu'en portant une attention particulière aux groupes vulnérables. Une partie de la population est défavorisée parce qu'elle est discriminée par le système, ce qui constitue des sources d'exclusions de personnes et de ménages vulnérables.







### 5.2.3.3. Les axes d'intervention du paquet « Dignité humaine et Inclusion »

Les travaux d'intérêt communautaire à retomber économiques (réfection de pistes rurales, construction de barrages, de retenues d'eau de pluie pour l'abreuvement du bétail, fixation des dunes, etc.) serviront de socle à l'appui aux vulnérables. Dans une approche intégrée, les populations vulnérables identifiées seront employées

pour des travaux rémunérés, et pourront constituer graduellement une épargne pour financer leurs activités génératrices de revenus (voir SID-GS). Pour ce faire, les axes d'interventions suivantes sont proposés :

- Axe « Promotion de structures d'appui pour les vulnérables » ;
- Axe « Sensibilisation » ;
- Axe « Proximité des services publics en charge de la justice et des centres d'écoute et de conseil juridique » ;
- Axe « Protection sociale » ;
- Axe « Professionnalisation des métiers locaux ».

### 5.2.3.4. Les projets et les actions prioritaires par axe pour le paquet « Dignité humaine et Inclusion »

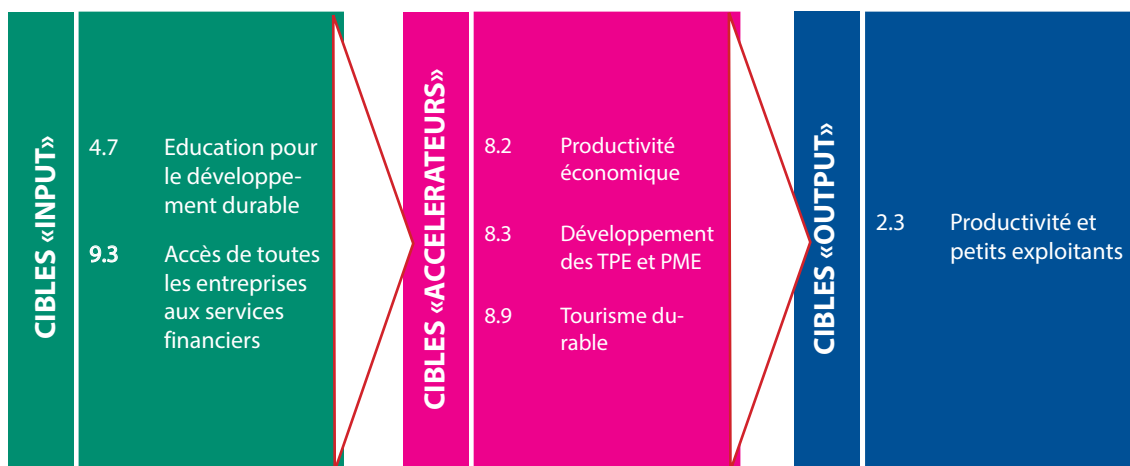
Axes d'intervention	Projets et actions	Coûts
 5 ÉGALITÉ DES SEXES	Promotion de structures d'appuis pour les vulnérables <ul style="list-style-type: none"> <li>• Constituer un groupe d'hommes sensibles au genre</li> <li>• Responsabilisation des notables et des autorités locales</li> <li>• Lobbying en faveur de la parité homme/femme au niveau de l'administration publique et du privé</li> <li>• Organiser un forum régional sur la thématique de l'inclusion (dialogue communautaire)</li> <li>• Constituer, formaliser, former et équiper les clubs des amis des personnes âgées</li> </ul>	20.000 USD
 1 DES PERSONNES	Sensibilisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer (radio, TV, affiche, réseaux sociaux, flyers, etc.)</li> <li>• Former et octroyer des fonds de démarrage aux promoteurs d'AGR</li> <li>• Renforcer les capacités des membres du Réseau de protection des enfants (RPE)</li> <li>• Rendre opérationnel le RPE</li> </ul>	20 000 USD
 16 PLUS DE JUSTICE	Proximité des services publics en charge de la justice et des centres d'écoute et de conseil juridique <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire des infrastructures pour les services en charge de la justice</li> <li>• Mettre en place (extension) de la cellule de proximité en charge du suivi des dossiers traités dans le cadre de la prise en charge intégrée des violences basées sur le genre et la violence envers les enfants</li> <li>• Appuyer la réalisation des audiences foraines</li> <li>• Créer, tendre et opérationnaliser de centres d'écoute et de conseil juridique</li> </ul>	50 000 USD
 1 DES PERSONNES	Protection sociale <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des travaux d'intérêt communal permettant l'autonomisation des ménages</li> <li>• Renforcer la capacité de la Structure Locale de Concertation avec une dotation des ressources adéquates aux besoins communautaires</li> </ul>	10 000 USD
 16 PLUS DE JUSTICE	Protection sociale <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire 5 maisons de jeunes</li> <li>• Réhabiliter / Doter 2 maisons de jeunes (dont celle de Morombe) de matériels et d'équipements modernes</li> <li>• Mettre en place des (ou appuyer la mise place de) centres d'accueil d'orphelins</li> <li>• Mettre en place des (ou appuyer la mise place de) Centres d'écoute de conseil juridique dans les districts qui n'en sont pas dotés</li> <li>• Organiser une campagne d'information et de sensibilisation basée sur la maltraitance.</li> </ul>	100 000 USD
 4 AMÉLIORATION DE QUALITÉ	Professionnalisation des métiers locaux <ul style="list-style-type: none"> <li>• Former la population à des métiers locaux</li> <li>• S'alignement sur la base IPC</li> <li>• Former la population sur la culture entrepreneuriat</li> </ul>	200 000 USD



## 5.2.4. Paquets d'interventions du domaine « Développement économique et Croissance inclusive »

Le paquet « développement économique et croissance inclusive » a pour objectif d'entreprendre des actions à l'endroit des cibles des ODD ci-après :

### 5.2.4.1. Les cibles des ODD regroupées dans le paquet « Développement économique et Croissance inclusive »



Le secteur primaire a occupé la grande majorité de la population active de la région. Elle est marquée par des activités économiques de subsistance, peu diversifiées, avec des techniques peu productives. L'Agriculture, secteur principal de la région, rencontre plusieurs facteurs de blocage : phénomènes d'érosion entraînant l'ensablement des canaux d'irrigation et des deltas, faiblesse de l'approvisionnement en petits matériels agricoles et en intrants, problèmes des voies de communication utilisées pour la commercialisation, insuffisance de l'accès au financement.

Les éleveurs font face à l'insuffisance de moyens de protection de la santé des animaux et au vieillissement des souches animales. L'insécurité sévit dans les campagnes du fait de la recrudescence des vols de boeufs.

Le manque de matériel est le problème majeur des pêcheurs qui se trouvent contraints de fabriquer eux-mêmes leurs filets et embarcations. Parfois, des pêches illégales par des bateaux étrangers sont souvent signalées.

Victimes de leur difficulté d'accès, les sites tou-

ristiques de la région sont sous-exploités. Par ailleurs, les offres hôtelières et de restauration existantes ne répondent pas aux besoins de qualité d'une clientèle de plus en plus exigeante.

La majeure partie des zones de la région reste enclavée et la majorité des communes sont isolées à cause de l'impraticabilité des pistes en saison des pluies et de la dégradation poussée des principales routes. Les attaques des bandits des taxis-brousse sur les routes constituent des goulots d'étranglement à la circulation en sécurité de la population.

Il n'existe pratiquement pas de gros employeurs dans le domaine industriel ou agroalimentaire dans toute la région. L'artisanat de services est tourné vers la fabrication, l'entretien et la réparation d'objets du quotidien. Sa part dans la création de richesse est minime. L'artisanat de produits gagnerait à améliorer sa qualité (design, finition, robustesse).

La société nationale de l'électricité, la JIRAMA, est freinée par l'augmentation des coûts d'exploita-

tion et la défaillance de sa gestion, synonyme de crise persistante dans le secteur (fréquence élevée de délestage). Les sources d'énergie alternatives sont rares et très chères. Le problème énergétique pèse sur tous les autres secteurs.

L'aménagement du territoire constitue un volet sensible dans la région. Le territoire régional est partagé entre la conservation et la valorisation. En effet, 14% du territoire régional est affecté à 15 aires protégées tandis que 31,58% du territoire est couvert de 3 375 carreaux miniers. Ils sont soumis à des réglementations spécifiques en termes d'affectation du sol, dont le pouvoir décisionnaire revient à l'État central. Il n'existe pas une harmonisation des procédures d'affectation et d'utilisation des sols, ce qui accentue les conflits intersectoriels.







*" Les sources d'énergie alternatives sont rares et très chères. "*

### 5.2.4.2. Les axes d'intervention du paquet « Développement économique et Croissance inclusive »

Pour assurer un essor économique durable, les interventions doivent porter sur les axes suivants :

- Axe « Promotion des produits et des acteurs locaux » ;
- Axe « Amélioration des infrastructures économiques » ;
- Axe « Amélioration des infrastructures de transport » ;
- Axe « Valorisation du patrimoine pour le développement du tourisme notamment l'écotourisme » ;
- Axe « Développement de la pêche artisanale » ;
- Axe « Promotion de la finance inclusive ».

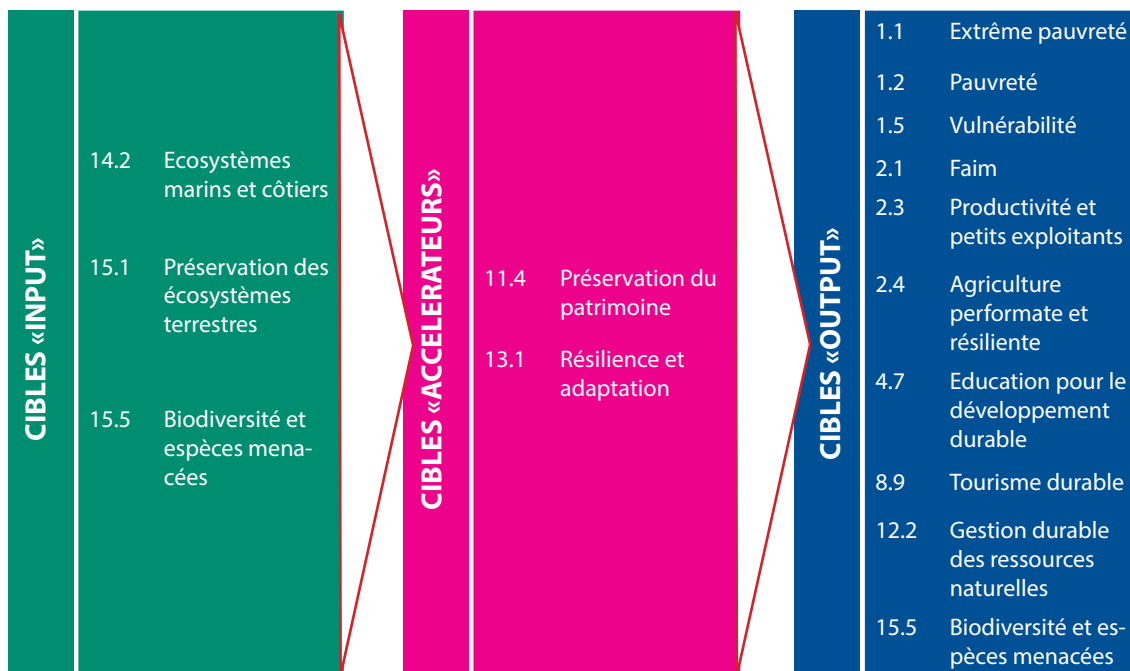
### 5.2.4.3. Les projets et les actions prioritaires par axe pour le paquet « Développement économique et Croissance inclusive »

Axes d'intervention	Projets et actions	Coûts
 1 <small>1<sup>ère</sup> DE FAUCONNET</small> Promotion des produits et des acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des foires économiques annuelles régionales pour la présentation des produits phares</li> </ul>	40.000 USD
 1 <small>1<sup>ère</sup> DE FAUCONNET</small> Amélioration des infrastructures économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire des magasins de stockage de produits agricoles et des greniers communautaires</li> <li>• Réhabiliter des infrastructures hydroagricoles</li> <li>• Entretien des routes d'intérêt communal</li> <li>• Améliorer des abreuvoirs au niveau des Fokontany</li> <li>• Réhabiliter l'abattoir de Toliara et en construire dans les districts</li> </ul>	75.000 USD
 9 <small>9<sup>ème</sup> DE MANANTANAN</small> Amélioration des infrastructures de transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réhabiliter des routes d'intérêt communal</li> <li>• Construire des ouvrages d'art sur les routes (ponts, radiers, etc.)</li> <li>• Réhabiliter les aéroports de Bereroha et d'Ankazoabo</li> </ul>	750 000 USD
 8 <small>8<sup>ème</sup> DE MANANTANAN</small> Valorisation du patrimoine pour le développement du tourisme notamment l'écotourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités des acteurs touristiques locaux (guides touristiques, hôteliers, transporteurs, etc.)</li> <li>• Doter en matériels des postes avancés dans les sites touristiques</li> </ul>	30.000 USD
 14 <small>14<sup>ème</sup> DE MANANTANAN</small> Développement de la pêche artisanale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doter les petits pêcheurs d'équipements modernes (vedettes, filets, etc.)</li> <li>• Renforcer les capacités des pêcheurs et des pisciculteurs</li> <li>• Améliorer la collecte des ristournes par les Communes sur les produits de pêche</li> <li>• Moderniser les infrastructures et les matériels des débarcadères (chambres froides, fabriques de glaces, etc.)</li> </ul>	30.000 USD
 8 <small>8<sup>ème</sup> DE MANANTANAN</small> Promotion de la finance inclusive	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des ménages sur les finances (Education financière)</li> <li>• Appuyer le développement de la microfinance à Ankazoabo, Bereroha et dans les zones de pêche, d'agriculture et d'élevage ;</li> <li>• Réhabiliter les réseaux de télécommunications (Berenty, Sakena, Tanamory, Bemana, Marerano et Ambatolahy)</li> </ul>	15 000 USD

## 5.2.5. Paquet « Gestion rationnelle des ressources »

Tenant compte des spécificités de la Région Atsimo Andrefana, le groupe de cibles ci-dessous a été proposé pour adresser les actions en lien avec la gestion rationnelle des ressources.

### 5.2.5.1 Les cibles intégrées des ODD regroupées dans le paquet « Gestion rationnelle des ressources »



### 5.2.5.2. Problématiques liées au paquet « Gestion rationnelle des ressources »

La Région Atsimo Andrefana subit une forte perte de son habitat forestier. Cette perte a des répercussions sur la biodiversité marine et côtière. La principale cause du recul forestier est l'exploitation irrationnelle de la forêt dont la pratique ravageuse du « hatsaky » (culture sur brûlis). L'exploitation illicite des ressources naturelles, les problèmes d'invasions acridiennes, les feux de brousse, la désertification des plateaux calcaires ainsi que les pressions liées à la satisfaction des besoins en bois d'énergie affectent également le capital naturel de la région.

*" La principale cause du recul forestier est la pratique ravageuse du 'hatsaky'. "*






### 5.2.5.3. Les axes d'intervention du paquet « Gestion rationnelle des ressources »

La préservation des riches patrimoines naturels de l'Atsimo Andrefana passe par la gestion durable et une utilisation rationnelle des ressources, et par une politique d'adaptation et de résilience au changement climatique et aux risques et catastrophes qui y sont liés (se manifestant notamment par la sécheresse, une famine récurrente et une malnutrition chronique). Ainsi, les axes d'interventions suivantes sont proposés :

- Axe « Promotion du reboisement individuel et communautaire (à but lucratif et pour la protection) » ;
- Axe « Amélioration de l'accès à l'énergie renouvelable (solaire éthanol, biogaz, etc.) » ;
- Axe « Promotion de l'utilisation de l'énergie renouvelable » ;
- Axe « Renforcement de la capacité locale en matière de contrôle ».

#### 5.2.5.4.

### Les projets et les actions prioritaires par axe pour la « Gestion rationnelle des ressources »

Axes d'intervention		Projets et actions	Coûts
	Promotion du reboisement individuel et communautaire (à but lucratif et pour la protection)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former la population locale pour le développement de pépinières</li> <li>• Mettre en place des pépinières au niveau de chaque commune</li> <li>• Mettre en place des zones de reboisement par entité</li> </ul>	60.000 USD
	Amélioration de l'accès à l'énergie renouvelable (solaire éthanol, biogaz, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une campagne de dotation de foyers de réchauds plus écologiques aux ménages (partenariat avec ADES)</li> <li>• Former les quartiers mobiles pour qu'ils assurent certaines fonctions d'agents de l'Environnement</li> <li>• Plaidoyer pour le système de facilité de paiement pour accéder à l'énergie propre</li> </ul>	300 000 USD
	Promotion de l'utilisation de l'énergie renouvelable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser la population de la région à l'utilisation des énergies renouvelables</li> <li>• Former des techniciens locaux sur la fabrication, le montage et la réparation de matériels dédiés à l'énergie renouvelable</li> </ul>	27.000 USD
 	Renforcement de la capacité locale en matière de contrôle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doter de matériel les présidents de Fokontany et les quartiers mobiles pour le signalement et le contrôle</li> <li>• Doter les forces de l'ordre de matériels adéquats pour la protection des côtes (matériels de transport, de détection, de transmission, etc.)</li> </ul>	20 000 USD

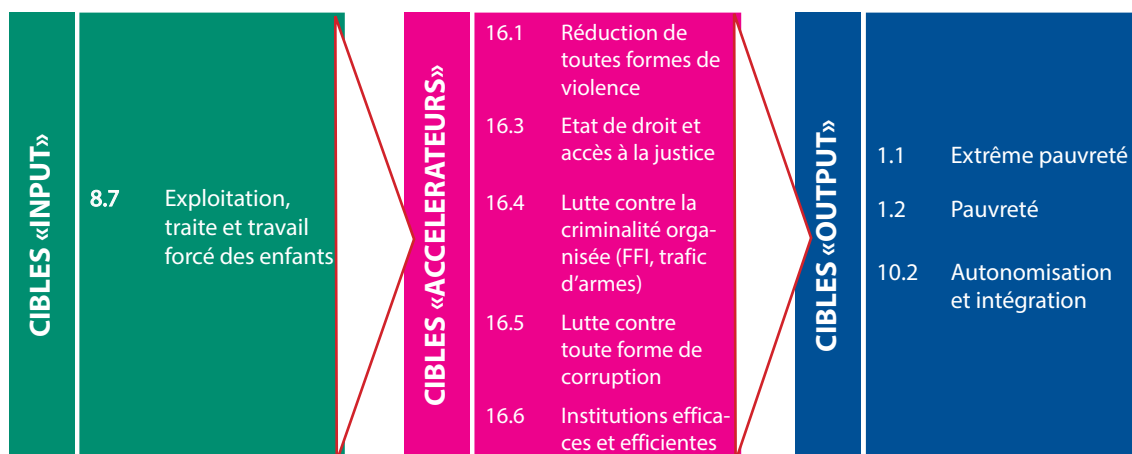
#### 5.2.6

### Paquet « Bonne gouvernance et Sécurité durable des personnes et des biens »

Le paquet « bonne gouvernance et sécurité durable des personnes et des biens » a pour objectif d'entreprendre des actions en vue de mettre en œuvre conjointement les cibles des ODD ci-après :

#### 5.2.6.1.

### Les cibles intégrées des ODD regroupées dans le paquet « Bonne gouvernance et Sécurité durable des personnes et des biens »



### 5.2.6.2. Paquets d'interventions du domaine « Bonne gouvernance et Sécurité durable des personnes et des biens »

Les collectivités territoriales de Madagascar (région, districts et communes) souffrent de la centralisation excessive du pouvoir. La décentralisation est freinée par la lourdeur des procédures et le manque de moyens et de compétences. L'insuffisance des potentialités financières des communes et les faibles capacités à gérer à bon escient les finances locales en sont les caractéristiques.

L'insécurité est devenue chronique dans la région. Les « dahalo » ou « malaso », des voleurs de zébus en bande organisée sévissent. Leur funeste réputation dépasse le cadre régional. Ce phénomène mine les volontés de développement en annihilant toute initiative. L'équilibre social est totalement menacé. De plus, les contradictions entre autorités morales traditionnelles (« dina ») et administration judiciaire rendent difficile l'administration de la justice. La problématique de l'insécurité pèse sur l'ensemble de l'économie et de la société.





*"Les collectivités territoriales de Madagascar (région, districts et communes) souffrent de la centralisation excessive du pouvoir".*

### 5.2.6.3. Les axes d'intervention du paquet « Bonne gouvernance et Sécurité durable des personnes et des biens »

L'établissement d'un climat institutionnel propice à la relance de l'économie régionale et à l'instauration d'une paix sociale est primordial dans cette région minée par une insécurité chronique. A cet effet, il faudra renforcer le fonctionnement des institutions à tous les niveaux (région, districts et communes), en renforçant les capacités (humaines, techniques, matérielles et financières) des services techniques déconcentrés :

- Axe « Lutte contre la corruption (tolérance zéro) »
- Axe « Amélioration de la gestion des finances locales »
- Axe « Appui à la gestion des statistiques et au suivi-évaluation »
- Axe « Sécurisation des zones d'habitation et les pôles économiques.

### 5.2.6.4. Les projets et les actions prioritaires par axe pour le paquet « Bonne gouvernance et sécurité durable des personnes et des biens »

Axes d'intervention	Projets et actions	Coûts
 Lutte contre la corruption (tolérance zéro)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place le standard de service et doter les entités concernées des outils et des équipements nécessaires</li> <li>• Renforcer la campagne de sensibilisation sur la loi relative à la corruption</li> <li>• Organiser un atelier de dialogue régional</li> <li>• Mettre en place la cellule anticorruption (CAC) au niveau des 8 districts</li> </ul>	15 000 USD
 Amélioration de la gestion des finances locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la capacité de la région et des communes en matière de collecte de ressources</li> <li>• Construire / installer un guichet unique de paiement des taxes et de ristournes</li> </ul>	10 000 USD
 Appui à la gestion des statistiques et au suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redynamiser le Système régional d'information, de suivi et d'évaluation</li> </ul>	2 000 USD
 Sécurisation des zones d'habitation et les pôles économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer la révision du Dinabe et le suivi-évaluation de son application</li> <li>• Mettre en place et équiper des postes avancés dans les sites touristiques (Volambita, Ankazoabokely, Sakena, Ankilivalokely, Berenty, Andranomafana, Ambatolahy, Mahazoarivo, Fotivolo, Ibonamahaso)</li> <li>• Recenser les permis de ports d'armes et les armes</li> <li>• Organiser des dialogues communautaires pour améliorer la relation entre les forces armées et la population"</li> </ul>	20 000 USD



## 5.3. Mécanisme de financement et de suivi

Le défi de financement se pose partout dans le monde, mais avec beaucoup d'acuité pour les pays les moins avancés (PMA), tels que Madagascar. En effet, la mise en œuvre des ODD requiert un investissement conséquent dans presque tous les domaines de la vie économique et social tels que : la paix et la sécurité, la santé et l'éducation, l'agriculture et la nutrition, le développement du secteur privé local et de la protection de l'environnement etc. Le Programme d'Action d'Addis-Abeba sur le financement du développement (PAAA), adopté en juillet 2015 lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, présente un cadre complet de financement visant à favoriser le développement durable et la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le PAAA appelle non seulement à mobiliser davantage de ressources, mais également à créer de nouvelles incitations à canaliser des ressources privées et publiques pour l'avancement des ODD.

### 5.3.1. Sources de Financement de l'Agenda 2030 au niveau local

Pour relever le défi financier des ODD, la Région Atsimo Andrefana, comme chaque région de Madagascar, doit non seulement diversifier ses sources de financement, mais passer à une échelle beaucoup plus conséquente de financement. Trouver comment mobiliser et affecter ses ressources financières intérieures. Elle doit aussi veiller / plaider pour une meilleure redistribution des ressources entre le niveau central et les collectivités décentralisées tel que stipulé dans la loi « N° 218-11 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2014-020 du 27 Septembre 2014 relative aux ressources des collectivités Territoriales Décentralisées ... ».

Les défis sous-jacents liés à la gouvernance devront être traités en priorité si Madagascar veut améliorer sa mobilisation des ressources domestiques et l'exécution du budget. Il s'agit notamment de réformes de la gouvernance dans les domaines de l'administration, de la réforme agraire, de la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, ainsi que d'une stratégie visant à améliorer l'inclusion financière.

La décentralisation devra s'accompagner de ressources et d'une assistance technique pour renforcer la capacité d'absorption au niveau local. Le Fonds de développement local pourrait continuer

à jouer un rôle clé dans le transfert de ressources aux autorités locales, en augmentant la taille de ses transferts à mesure que la capacité d'absorption et les structures de gouvernance s'améliorent.

La région devra mettre en place des processus pour faire respecter la législation permettant de collecter les ressources au niveau local, telles que les concessions minières et la taxe foncière basée sur le programme de certificats fonciers. Cela exigera de renforcer la gestion des finances publiques à ce niveau, et une meilleure capacité d'absorption. La faible performance de la fiscalité locale est à relever. Un trop grand nombre de Communes ne maîtrise pas les procédures de gestion et la situation est encore aggravée par le manque de moyens matériels et humains. Il est par ailleurs fortement regrettable que la Grande Île ne dispose pas d'un cadastre moderne et performant qui permettrait notamment une meilleure collecte de l'impôt foncier.

Des efforts devraient être faits pour veiller à ce que les transferts budgétaires centraux aux collectivités locales reposent sur des critères de répartition équitables.

D'ici à 2030, le financement par les dons de l'APD jouera vraisemblablement un rôle important pour continuer à garantir l'accès à des services de base de qualité. L'aide internationale au développement doit être accrue au travers de l'élargissement des partenaires de Madagascar qui doit davantage marquer sa présence sur la scène internationale et développer une diplomatie économique plus forte pour enrichir ses partenariats au développement.



Le principal avantage comparatif de Madagascar et plus particulièrement des régions du sud est ses ressources naturelles et sa riche biodiversité. Les partenariats public-privé pourraient aider à mobiliser les investissements privés dans le secteur de l'environnement et des ressources naturelles et valoriser les différentes chaînes de valeur qui ont un impact direct sur les moyens de subsistance des communautés. Des investissements importants dans les infrastructures rurales seront également nécessaires pour débloquer des zones où les ressources naturelles sont abondantes mais pas économiquement viables aujourd'hui. Avec le leadership des autorités locales, un forum des partenaires au développement pourrait être organisé chaque année dans la région à cet effet.

Les crédits carbone sont déjà utilisés dans le cadre du projet REDD+ de Makira, qui finance à la fois la conservation à long terme de l'écosystème de la forêt tropicale dans le parc naturel de Makira et le soutien aux moyens de subsistance des populations locales. Il est prévu de développer des crédits carbone pour un plus grand nombre de domaines, en utilisant une approche paysagère, ceci doit être encouragé. La Région Atsimo Andrefana compte exploiter cette piste de financement.

---

### 5.3.2. Le suivi

---

Le suivi de la mise en œuvre des ODD sera réalisé sous le leadership du chef de la région/ gouverneur de région. Il réunira chaque année les acteurs du secteur privé, les acteurs du secteur public, les partenaires techniques et financiers et les acteurs du développement de la région autour de la question du financement des cibles prioritaires des ODD. Deux ateliers seront organisés chaque année à cet effet. Un premier atelier de démarrage des activités où les ambitions de réalisation des cibles prioritaires des projets de développement seront présentées aux acteurs. Ces derniers prendront des engagements en vue de financer les projets en lien avec leurs domaines de compétences. Un deuxième atelier sera organisé pour faire le bilan de la réalisation, capitaliser les leçons apprises et lancer les bases des activités pour l'année suivante. Une plateforme d'échange sera mise en place en vue d'assurer une communication permanente entre les acteurs du développement de la région.

## Conclusion

---

L'Agenda 2030 constitue une opportunité que doivent saisir chaque pays et chaque région. La réussite de cet agenda dépendra de son degré d'appropriation par les acteurs du développement et de la manière dont chaque région le mettra en œuvre. Telle est la raison qui a motivé le PNUD Madagascar à appuyer les régions à localiser ou contextualiser les Objectifs de Développement Durable (ODD) au travers du cadre du Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Résilience Communautaire (PADRC),

Deux ateliers de localisation des ODD ont permis aux représentants de la région de (i) définir un ensemble de cibles prioritaires, (ii) retenir les paquets d'interventions à réaliser dans le cadre

de la mise en œuvre des ODD et (iii) retenir les indicateurs devant servir au suivi des progrès de la mise en œuvre.

Le présent rapport de localisation doit servir de cadre de référence pour la mise en œuvre des ODD dans la Région Atsimo Andrefana aussi bien par les pouvoirs publics que par les partenaires au développement. Ce rapport retrace en effet toutes les actions possibles à entreprendre pour un développement économique, social et environnemental de la région. Il s'agit d'un document de plaidoyer et de mobilisation de ressource en vue d'un développement durable qui ne laisse personne de côté.



# ANNEXES



## Annexe 1.

# Termes de référence de la mission de localisation des Objectifs de Développement Durable (ODD)

### 1. Contexte

Le PNUD a appuyé le Gouvernement de Madagascar dans l'organisation des consultations nationales sur les Objectifs de développement durable (ODD) visant à la priorisation nationale des cibles du Programme 2030.

A l'issue de cet exercice de priorisation, le pays dispose maintenant d'un rapport national de priorisation des cibles ODD avec 64 cibles prioritaires et 85 indicateurs de suivi de la mise en œuvre des ODD et qui lui permet de coordonner les différentes interventions de ses partenaires, à la suite d'un long processus de sensibilisation de portée nationale et régionale, d'alignement des ODD sur les politiques et stratégies nationales et sectorielles, et de mise à disposition d'outils d'analyse basés sur la définition d'approches méthodologiques spécifiques au pays pour la hiérarchisation des cibles.

### Résultats de la priorisation nationale des ODD

	Nombre de cibles	Nombre d'indicateurs
Gouvernance	7	10
Economie	13	15
Social	26	39
Capital naturel	14	15
Objectifs Globaux	4	6
TOTAL	64	85

Pour les prochaines étapes, le PNUD entend être un partenaire et un acteur majeur pour appuyer le Gouvernement à mettre en œuvre au niveau local les ODD ou la « localisation des ODD », car c'est au niveau local que des politiques cohérentes peuvent être développées pour relever les multiples défis de la réduction de la pauvreté et du développement durable.

La localisation des ODD constitue pour le PNUD ainsi une nouvelle opportunité de renforcer son programme d'appui à la décentralisation à Madagascar et de promouvoir de nouvelles formes de gouvernance coopérative (multi-niveaux et multi-acteurs) dans une approche intégrée aux niveaux régional et local qui est la pierre angulaire d'une gouvernance efficace favorable à l'égalité d'accès aux services sociaux de base, aux ressources et aux finances au niveau des communautés de base.

Le but de la priorisation locale est de permettre aux parties prenantes régionales et locales de contextualiser les ODD aux réalités dans leurs régions. D'un point de vue opérationnel, la priorisation locale permettra de mieux focaliser les ressources – financières, humaines, techniques, etc. – sur un groupe restreint de cibles dont leur réalisation représente le paquet minimum des résultats des ODD mise en œuvre dans les régions et contribuera à l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. La priorisation est également importante à la lumière : *i*) de la capacité de mise en œuvre des politiques et programmes au niveau décentralisé de l'administration et d'autres acteurs concernés ; et *ii*) du défi que son suivi et évaluation impose au système de statistique régionale.

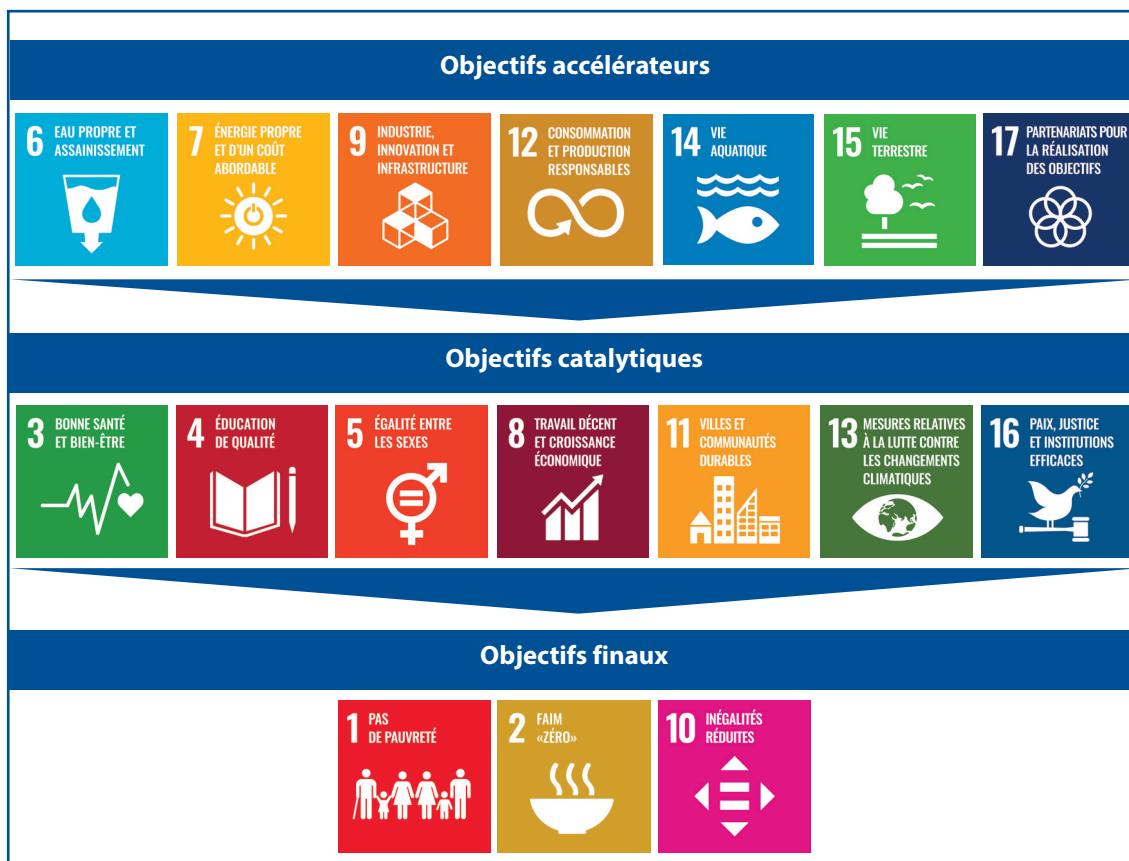


## 2. Objectifs de la priorisation locale

L'objectif est d'identifier et de prioriser les interventions stratégiques, les goulots d'étranglement, les solutions d'accélération, et d'aider à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des actions pour l'atteinte des cibles prioritaires au niveau des régions pour l'atteinte des ODD.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Déterminer la pertinence actuelle des ODD par rapport au contexte régional/local
- Identifier les interconnexions entre les 64 cibles prioritaires au niveau national et les domaines des ODD au niveau régional/local en vue d'une coordination multisectorielle potentielle
- Faire le matching des priorités stratégiques contenues dans les plans/stratégies régionaux avec les 64 cibles prioritaires des ODD comme préalable à l'identification des paquets d'intervention dans les régions
- Identifier et investir dans des **objectifs « catalyseurs »**, qui mobilisent d'une part le plus de cibles des autres ODD pour leur réalisation favorisant ainsi un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont une capacité à fortement impacter la réalisation d'autres objectifs – domaines d'intervention avec effets multiplicateurs (ODD 3, ODD 4, ODD 5, ODD 8, ODD 11, ODD 13 et ODD 16).
- Assurer l'appropriation institutionnelle au niveau décentralisé des cibles prioritaires locales (équilibre entre interventions sectorielles et intersectorielles au niveau local)



## 3. Démarches méthodologiques

La démarche méthodologique de la priorisation locale des ODD doit être participative et permettre d'obtenir le consensus des parties prenantes impliquées autour des différents outputs attendus.



A cet effet, elle est axée sur les phases suivantes :

### **Phase 1 : Cadrage de l'intervention avec le PNUD et le Partenaire national de mise en œuvre**

Les acteurs clés à impliquer dans le processus et les besoins en concertation dans les 5 régions sont identifiés dans cette première phase

### **Phase 2 : Lancement du processus de localisation des ODD**

#### **A. Atelier d'information et de dialogue avec les principaux acteurs et formation d'une équipe de facilitateurs (cadres des ministères et techniciens en charge de la localisation des ODD) sur la démarche d'intégration des ODD dans la planification locale**

- Les pools de facilitateurs sont informés sur le cadre de l'Agenda 2030, les ODD et cibles prioritaires du pays
- Les facilitateurs appréhendent la dimension intégrative des ODD (liens et effets) dans le contexte de Madagascar
- Des critères de priorisation/contextualisation des ODD sont définis, en s'inspirant des modèles et outils existants et validés.
- Les bases des systèmes régionaux d'accompagnement sont établies
- Les leaders des régions et les cadres des ministères d'appui connaissent les enjeux du processus et s'engagent à assurer la maîtrise d'ouvrage de la localisation des ODD
- Les séquences du processus, les mécanismes de concertation régionale et les rôles des parties prenantes sont validés
- Les entités territoriales représentatives de la diversité de chaque région sont identifiées

#### **B. Analyse des besoins des populations et collecte des données sur les indicateurs des cibles prioritaires et les bonnes pratiques**

- Le niveau de prise en compte des ODD dans les plans régionaux existants est évalué
- Les principaux besoins des différents groupes d'acteurs et entités géographiques des régions sont analysés
- Les données sur les indicateurs des cibles prises en compte par les plans régionaux de développement sont collectées

### **Phase 3 : Exercice de priorisation des cibles des ODD et de cartographie des sources de données pour le suivi des progrès**

#### **C. Ateliers de priorisation des cibles des ODD par région réalisés**

- Les cibles prioritaires des ODD et les mesures pertinentes pour les atteindre sont identifiées avec les leaders des régions, les cadres des ministères et les techniciens formés

#### **D. Réaliser une analyse croisée entre les besoins recueillis lors des diagnostics participatifs et les cibles prioritaires identifiées**

- Les convergences, les spécificités locales et les points de tensions potentielles sont identifiées
- Les bonnes pratiques dans la satisfaction inclusive des besoins des populations et les capacités de maîtrise d'ouvrage sont analysées
- Les mesures appropriées pour atteindre les cibles et les moyens de mise en œuvre sont identifiés

#### **E. Mapping des sources de données pour les indicateurs de suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des ODD dans les 5 régions**

- Les indicateurs de suivi des progrès réalisés sont identifiés
- Les sources et systèmes de collecte de données existants sont décrits
- Des propositions pour le suivi des progrès réalisées sont formulées

#### **F. Rédaction des rapports de priorisation pour chacune des 5 régions**

- Les recommandations pour la consolidation et la pérennisation du leadership régional et local pour l'ancrage des ODD sont formulées ;

#### **G. Atelier d'identification des paquets d'interventions prioritaires en cohérence avec les cibles régionales prioritaires**

- Les cibles prioritaires au niveau de chaque région sont validées
- Les paquets d'interventions prioritaires dans chaque région sont identifiés en cohérence avec les cibles régionales prioritaires.





## Annexe 2.

# Méthodologie de réalisation de l’alignement des stratégies de développement régional aux ODD

### 1. L’alignement comme préalable

L’alignement est une étape préalable indispensable pour réussir la priorisation. Il a pour objectif d’apprécier le degré de prise en compte / intégration des 64 cibles prioritaires au niveau national par rapport aux documents et stratégies régionales / locales. L’intérêt de cet exercice est d’avoir un aperçu global des cibles qui n’ont pas suffisamment été intégrés dans les plans et stratégies régionaux ou locaux de développement.

La sélection des cibles à prioriser dans une région sur la base de la liste des 64 cibles prioritaires au niveau national repose sur la logique suivante. La mise en œuvre d’un plan de développement durable dans une région donnée doit contribuer à l’atteinte des objectifs nationaux de développement durable. A ce titre, le plan régional doit d’une part correspondre à une déclinaison régionale de la stratégie nationale, et d’autre part reprendre à son compte la mise en œuvre dans la région de toute politique sectorielle. Ainsi, les cibles prioritaires au niveau d’une région doivent faire partie de celles prioritaires au niveau national. En d’autres termes, les cibles non prioritaires dans la région doivent être celles qui concernent exclusivement les autres régions ou dont l’atteinte relève de la prérogative du pouvoir central uniquement.

L’outil d’Analyse Rapide Intégrée ou Rapid Integrated Assessment (RIA<sup>1</sup>), un des outils de la MAPS (Mainstreamings Accelerating and Policy Support) a été utilisé à cet effet.

### 2. Bref aperçu de l’Analyse Rapide Intégrée (RIA)

Le RIA permet d’évaluer le niveau d’alignement des documents de stratégies de développement sur les Objectifs de Développement Durable. L’analyse cherche à réaliser une cartographie des liens entre les objectifs, les politiques et les stratégies de développements régionales et les cibles ODD. L’outil RIA se base sur deux matrices appelées RIA1 et RIA2.

Le RIA 1 (voir figure 1) est une résultante de RIA 2. Il reprend en ligne les domaines/objectifs stratégiques essentiels tels qu’identifiés dans les principaux documents de planification régionale et en colonne les différentes cibles ODD. Chaque cellule Cij de la matrice indique une intersection entre le domaine (en ligne i) et la cible (en colonne j). La présence dans la cellule Cij d’une référence (un X indicé) justifie la prise en compte de la cible correspondante dans les actions de mise en œuvre du domaine/objectif stratégique précis.

<sup>1</sup> Cet outil est développé par le Bureau d’Appui aux Politiques et Programmes du PNUD (BPPS)

### Figure 1 : Le RIA 1

		ODD non pris en compte dans les PSPP		ODD non applicable		Pas de synergie inter-sectorielle																									
Objectif stratégique PRD	Objectif stratégique PND	1 PAS DE FAIBLETÉ					2 FAIM «ZÉRO»					3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE					4 ÉDUCATION DE QUALITÉ					5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES					6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT				
		1.1	1.2	1.3	1.5	2.1	2.2	2.3	2.4	3.1	3.2	3.3	3.4	3.7	3.8	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7	5.1	5.2	5.3	5.5	6.1	6.2	6.5		
1	Gouvernance																														
2	Gouvernance																														
3	Finances																														
4	Potentiel d'échanges inter-régionaux																														
5	Potentiel rural et urbain								X																						
6	Capital infrastructurel et équipement territorial								X																						
7	Potentiel rural et urbain																					X	X								
8	Revitaliser le tissu industriel																														
9	Capital social												X																		
10	Capital social												X																		
11	Potentiel rural et urbain								X																						
12	Capital social															X	X														
13	Potentiel rural et urbain																X	X	X												
14	Capital social																									X	X				
15	Jeunesse, sport et culture																														
16	Jeunesse, sport et culture											X																			
17	Potentiel rural et urbain								X	X	X																				
18	Ressources naturelles																														
19	OC, risques et catastrophes naturelles																											X			



En plus des références dans les cellules, certaines lignes / colonnes du RIA 1 sont colorées. La couleur orange indique les cibles ODD dont la mise en œuvre n'est programmée dans aucun document de planification de la région ; de fait, aucune référence (un X indicé) n'est donc présente sur la colonne représentée par ces cibles. La couleur verte indique le manque de cohérence dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques. La réalisation d'un objectif stratégique donné (en ligne) nécessite en outre la mise en œuvre de plusieurs cibles ODD. Lorsqu'aucun programme / projet n'est programmé pour la mise en œuvre de certaines cibles ODD indispensables à l'atteinte d'un objectif stratégique, les parties correspondantes sont colorées en vert.

Le RIA 2 (voir figure 2) est une matrice de renseignement du niveau d'intégration des cibles dans les politiques ou stratégies nationales / régionales. Elle reprend en ligne les différentes cibles ODD puis en colonne, les éléments ci-après :

- Les domaines nationaux/régionaux prioritaires tels que répertoriés dans les principaux documents de planification ;
- La stratégie/projet/programme nationale de développement relative à chaque domaine abordant les questions correspondantes à une cible donnée ;
- Les indicateurs nationaux retenus pour les cibles spécifiques ;
- Les institutions responsables de la mise en œuvre ;
- Les commentaires pertinents concernant le secteur et/ou la cible prioritaire dans le document de politique.

**Figure 2 : le RIA 2**

ODD/Cibles	Encodage		Domaine/Secteur tel qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement. Identifier l'Objectif/Cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD cible	Identifier les indicateurs sectoriels pour les cibles spécifiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (Ministères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement ?
1.1. D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 US dollar par jour)	11	1	Genre et groupe vulnérable	DSCR P <sub>115</sub> Améliorer l'autonomisation des femmes, particulièrement en ce qui concerne les capacités économiques	Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole, Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire, Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur			Plan, Finances, Economie, Budget, Genre, Emploi, Affaires sociales	
	11	2	Gouvernance économique	DSCR P <sub>115</sub> Assurer un taux de croissance réel moyen du PIB de 7,2% par an sur la période pour réduire la pauvreté.					



## Annexe 3.

# Méthodologie de réalisation de la priorisation au niveau régional / local

La priorisation des ODD au niveau local a été principalement basée sur l'appréciation de critères bien définis suivi d'une concertation / analyse discursive entre les différents acteurs du développement ; une analyse discursive basée sur le fait que la cible ait un lien avec un enjeu régional.

Les cibles ont été dans un premier temps appréciées à travers trois différents filtres que sont :

- **Pour le filtre 1**, il s'agit d'évaluer « le niveau d'alignement/intégration de la cible » ou la prise en compte ou non de la cible dans le PRD ou autres politiques et stratégies sectorielles disponibles dans la région. Mais aussi de capter la nature multidimensionnelle de la cible et son effet transformationnel et catalyseur.
- **Pour le filtre 2**, il s'agit d'évaluer « la pertinence de la cible pour la région » ou la mise en œuvre de la cible par la région par rapport à son niveau de compétence d'après les textes, d'identifier son avantage comparatif et/ou le potentiel existant pour l'atteinte de cible par rapport à d'autres régions et aussi de chercher à savoir si l'atteinte de la cible est un enjeu et/ou une priorité pour la région.
- **Pour le filtre 3**, il s'agit d'évaluer « la qualité statistique des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la région pour le suivi de la mise en œuvre de la cible » et de voir si la cible peut être suivie dans sa mise en œuvre par des indicateurs de mesure disponibles au niveau de la région (indicateurs qui peuvent être renseignés par des données administratives ou par le SRISE). Si la cible ne dispose pas encore d'indicateurs de mesure, voire si ces indicateurs peuvent être obtenus à un coût supportable par la région.

Les critères d'appréciation des cibles à travers chacun des filtres sont présentés dans le tableau suivant :

Niveau de Filtre	Critère de priorisation locale des cibles ODD
Filtre 1	1. Cible prise en compte dans le PRD et/ou dans les autres documents de politique sectoriels régionaux)
	2. Cible « catalyseur » qui mobilise le plus de cibles venant des autres ODD pour son atteinte  ou  qui a un « impact direct » dans l'amélioration des conditions sociales de base et/ou dans le relèvement du niveau de vie dans la région
	3. Cible contribuant à au moins deux dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale) dans la région
Filtre 2	4. Cible dont l'atteinte relève de la compétence de la région selon les textes
	5. Cible dont les avantages comparatifs ou les potentiels existants dans la région vont servir de levier pour son atteinte.
	6. Cible correspondant à des priorités intrinsèques pour la région
Filtre 3 (non exclusif/lié à la mise en œuvre de la cible)	7. Renseigner les indicateurs de mesure disponibles pour une cible au niveau régional en tenant compte des indicateurs fixés au niveau national et de leur désagrégation au niveau local de la cible
	8. Donner des recommandations pour l'amélioration de la qualité des données et du SRISE pour le besoin du suivi des ODD



A chaque critère de priorisation au niveau de chaque filtre est adjoint un niveau d'appréciation décliné en 3 niveaux (haute, moyenne, faible) et dont la consolidation des niveaux pour l'ensemble des 3 filtres permet d'avoir un niveau d'appréciation finale si la cible est retenue comme prioritaire ou non.

A cet effet, une matrice de priorisation régionale/locale des ODD a été élaborée pour la consolidation finale ayant en colonne les ODD et cibles, les critères dans chaque filtre et le niveau d'appréciation et la décision finale. Chaque niveau d'appréciation au niveau de chaque critère fait l'objet d'une justification objective et être documenté pour assurer l'objectivité de la démarche méthodologique.

## Travaux de priorisation proprement dits

Quatre groupes thématiques autour des ODD ont été constitués afin de procéder à une évaluation du niveau d'alignement entre le cadre local de planification existant et les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'une part et pour le processus de priorisation d'autre part.

Il s'agit des groupes thématiques respectivement : Social, Economique (Prosperité), Environnement et Institutionnel.

Répartition en 4 Groupes de travail :

- Développement du capital humain (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 1, 2, 3, 4, 5 et 6)
- Promotion d'une croissance forte, inclusive et durable (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 7, 8, 9, 10 et 11)
- Environnement et cadre de vie (Acteurs des secteurs en lien avec les ODD 12, 13, 14 et 15)
- Paix, Institutions et Gouvernance (Acteurs des secteurs en lien avec ODD 16)

Chaque équipe de facilitateurs dans chaque région s'est mise au travail selon les critères et méthode développés au cours de l'atelier de renforcement de capacité pour la finalisation de la priorisation des cibles ODD avec les acteurs de développement au niveau local ; ces acteurs étant répartis dans les quatre groupes. Dans chaque groupe de travail, la démarche pratique d'utilisation des filtres est décrite ainsi qu'il suit :

### 1. Démarche pratique d'utilisation du Filtre 1

#### Identification des cibles ayant un enjeu local ou critère 1

Un document de développement d'une région (PRD, SRAT, etc.) est a priori décliné en différents axes stratégiques, qui eux-mêmes sont ventilés par objectifs, constitué chacun d'activités.

L'identification des cibles ayant un enjeu local a été réalisée par une lecture minutieuse de chacune de ces activités, ligne par ligne par le groupe de travail dans tout document disponible sur le développement de la région. Le but est d'identifier la ou les cibles, qui peuvent être atteintes par la mise en œuvre de l'activité, ou encore, dont la mise en œuvre de l'activité requiert la prise en considération de la ou les cibles. Ceci permet donc d'identifier toutes les cibles priorisées au niveau national qui sont en même temps citées en référence dans tous les documents de développement de la région. Ce qui nous indique l'ensemble des cibles qui remplissent le 1er critère.

#### Première appréciation d'une cible

Pour ce qui est de l'appréciation, pour le filtre 1, elle se fait en fonction de la vérification de deux critères, le 2ème et le 3ème.

Pour le critère 2 : il s'agit de voir quelles sont les cibles ayant un effet « catalyseur », c'est-à-dire dont les ODD correspondants (3, 4, 5, 8, 11, 13, 16) sont influencés d'une part par l'atteinte d'un ODD du groupe dit des accélérateurs (ODD 6, 7, 9, 12, 14, 15, 17), et qui ont aussi un impact sur un autre groupe d'ODD (les Objectifs finaux comme 1, 2 et 10).

Il en sera de même de ceux qui ont un impact direct dans l'amélioration des conditions sociales de base et ou dans le relèvement du niveau de vie dans la région. Dès lors que l'une de ces deux assertions est vérifiée alors on dira que le critère 2 est répondu positivement (par oui), autrement la réponse est non, ou négativement.



Toutefois, il se pourrait qu'il y a des cas où une cible n'est pas prise en compte dans le PRD et tout autre document de développement de la région, alors qu'elle est hautement appréciée pour les deux autres critères du Filtre 1 (2ème et 3ème critère), alors il faudrait continuer la démarche en cascade et évaluer l'appréciation de la cible à travers les 3 autres critères du Filtre 2. A l'issue de cela, le résultat final pour la décision de prioriser la cible dépendra de la réflexion discursive au sein du Groupe par rapport au résultat de l'appréciation de chacune des 2 filtres.

En d'autres termes, dès que l'une de ces deux assertions citées précédemment est vérifiée alors le critère 2 est considéré comme rempli.

Pour le critère 3, il sera considéré comme rempli pour les cibles contribuant à l'atteinte de deux dimensions différentes du développement durable (économie, sociale et environnementale), et non autrement. Les cibles qui contribuent à l'atteinte d'au moins deux dimensions (dont la leur) sont les suivantes :

- De la gouvernance : 16.2, 16.5, 16.6, 16.7 ;
- De l'économie : 8.2, 8.3, 8.9, 9.1, 9.3, 10.2 ;
- Du sociale : 1.3, 2.1, 2.3, 2.4, 3.3, 4.7, 5.1, 5.3 ;
- Du capital naturel : 1.5, 12.2, 12.8 ;

Ces cibles agissent sur au moins une autre (qui comme elles sont déjà priorisées au niveau national) se trouvant dans une dimension autre que la leur, soit en étant un input de la cible impactée, soit en ayant un effet d'entraînement ou multiplicateur sur celle-ci (voir le tableau ci-dessous).

Cibles	Cibles impactées	Type de lien
4.7	8.3	Input
6.1	11.1	
6.2	11.1	
6.5	11.3	
8.2	2.3	
8.7	5.2	
9.3	8.3	
1.3	11.2	Effet multiplicateur
2.1	11.2	
2.3	11.1 ; 11.2	
3.3	11.1	
5.1	10.2	
5.3	10.2	
8.3	4.4	
8.9	11.4	
9.1	11.2	
10.2	4.5	
10.3	4.3	
12.2	11.1	
12.8	4.7	
1.5	13.1 ; 13.2	Effet d'entraînement
2.1	13.1 ; 13.2	
2.4	13.1 ; 13.2	
16.2	5.1	
16.5	10.2	
16.6	10.2	
16.7	10.2	

Finalement, en fonction des réponses, l'appréciation d'une cible doit être faite selon les exemples dans le tableau ci-après.



Liste des cibles	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Appréciation 1
Cible i	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Non	Faible
Cible m	Non	Non	Non	Faible
Cible n	Non	Oui	Oui	Haute (mais analyse discursive par rapport au résultat du Filtre 2)

## 2. Démarche pratique d'utilisation du Filtre 2

Après le premier filtre ou première grille d'appréciation d'une cible priorisée au niveau national et ayant un lien avec un enjeu de développement local, une deuxième appréciation doit être faite. Elle se réfère au filtre 2. Elle sera faite à la lumière de la vérification des conditions suivantes appelées critères 4, 5, et 6 ;

- L'atteinte de la cible relève-t-elle de la compétence de la région selon les textes ? (réponse oui ou non) ;
- Existe-t-il au moins une potentialité dans la région qui sert de levier pour l'atteinte de la cible, ou la région possède-t-elle un avantage comparatif (performance en matière de mise en œuvre) qui permet l'atteinte de la cible (réponse oui ou non) ;
- Est-ce que la cible correspond à un enjeu ou une priorité régionale (réponse oui ou non).

L'idée est qu'une cible retenue au critère 1 de lien avec un enjeu de la région et qui répond positivement à chacune des trois conditions sur l'applicabilité par la région du programme ou mesure correspondant à son atteinte, doit être hautement appréciée. Si une seulement des trois conditions n'est pas remplie alors l'appréciation sera moyenne. Par contre, dès que deux conditions au moins ne sont pas remplies alors l'appréciation doit être faible.

Le tableau suivant récapitule les cas possibles sur l'appréciation de la cible.

Liste des cibles	Critère 1	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Appréciation 2
Cible i	Oui	Oui	Oui	Oui	Haute
Cible j	Oui	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible k	Oui	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible l	Oui	Non	Oui	Oui	Moyenne
Cible m	Oui	Non	Non	Oui	Faible
Cible n	Oui	Non	Oui	Non	Faible
Cible o	Oui	Oui	Non	Non	Faible
Cible p	Oui	Non	Non	Non	Faible
Cible q	Non/Appréciation Haute	Oui	Oui	Oui	Haute (ex : cible 1.5 et cible 16.9)
Cible r	Non/Appréciation Haute	Oui	Non	Oui	Moyenne
Cible s	Non/Appréciation Haute	Oui	Oui	Non	Moyenne
Cible t	Non/Appréciation Haute	Non	Oui	Oui	Faible
Cible u	Non/Appréciation Haute	Non	Non	Non	Faible

### 3. Démarche d'utilisation du Filtre 3

Sur la base du principe appliqué pour la première et la deuxième appréciation de chaque cible priorisée au niveau national, et qui se trouve avoir un lien avec un enjeu régional (comme l'atteste un document de développement de la région), une troisième appréciation peut être aussi faite. Elle se réfère pour la cible à l'existence ou non d'un indicateur de source locale, et d'une désagrégation régionale d'un indicateur mesuré au niveau national. L'intérêt de l'existence d'un tel indicateur est que celui-ci aide pour le suivi de la mise en œuvre du programme permettant l'atteinte de la cible. Néanmoins, l'inexistence d'un tel indicateur ne doit pas remettre en cause la pertinence d'une cible.

### 4. Fixation des cibles priorisées au niveau régional

La sélection définitive des cibles priorisées au niveau de la région doit se faire sur la base des appréciations faite à chaque cible ayant un lien avec un enjeu local de développement, en l'occurrence des appréciations faites aux filtres 1 et 2.

Une cible hautement appréciée aussi bien au filtre 1 et au filtre 2 doit être en priorité retenue pour la région pour son programme de développement durable. Elle fera partie d'une première catégorie des cibles retenues. Ensuite, une cible hautement appréciée à l'un des deux premiers filtres et moyennement appréciée à l'autre sera priorisée dans un deuxième lieu. Il s'agit là de la deuxième catégorie des cibles retenues. Avec le même principe, une cible moyenne appréciée à chacun des deux filtres fera partie de troisième catégorie des cibles priorisées.

Au besoin une quatrième cible à retenir peut être constituée. Il s'agira de cibles qui sont hautement appréciées à l'une des filtres 1 et 2, et faiblement appréciées pour l'autre.

Mais la décision finale entre ces 4 catégories de cibles doit se baser sur une acceptation issue d'une réflexion discursive dans le Groupe en tenant compte des problématiques de la région, des enjeux nationaux des ODD. En revanche, dès lors que la cible est faiblement appréciée à chacun des deux filtres alors elle doit être exclue des cibles priorisées dans la région.

Liste des cibles	Filtre 1	Filtre 2	Décision finale
La décision finale doit se baser sur une acceptation issue d'une réflexion discursive dans le Groupe			
Cible i	Haute	Haute	Cible retenue
Cible j	Haute	Moyenne	Cible retenue
Cible k	Moyenne	Haute	Cible retenue
Cible l	Moyenne	Moyenne	Cible retenue sous contraintes (Priorités intrinsèques et/ou Problématiques de la région)
Cible m	Faible	Haute	Cible retenue sous contraintes (Priorités intrinsèques et/ou Problématiques de la région)
Cible n	Haute	Faible	Cible non retenue
Cible o	Moyenne	Faible	Cible non retenue
Cible p	Faible	Moyenne	Cible non retenue
Cible q	Faible	Faible	Cible non retenue



## Annexe 4.

# Méthodologie de constitution des paquets intégrés de cibles et d'interventions

## GUIDE METHODOLOGIQUE D'IDENTIFICATION DU PACKAGE D'INTERVENTION

### 1. Contexte

Les Objectifs de Développement Durables (ODD) et leurs cibles sont interdépendants. Leurs mises en œuvre exigent de briser les cloisonnements entre les secteurs, d'établir des partenariats multipartites et d'adopter des approches pangouvernementales en vue de bénéficier de leurs effets multiplicateurs. Ainsi, des actions concertées incluant plusieurs secteurs sont fortement recommandées pour accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs. C'est dans ce cadre que le PNUD Madagascar a initié la présente méthodologie qui permettra in fine de définir les packages d'interventions intégrés qui adressent les préoccupations de plusieurs cibles interdépendantes. La méthodologie appliquée pour la définition des paquets intégrés d'interventions s'appuie sur celle proposée par Fall & Kamwendo (2017, UNDP) basée sur une input/output des ODD à travers leurs cibles.

L'analyse croisée des liens entre les différentes cibles des objectifs permet de mettre en relief la dimension multifactorielle d'un objectif. Ainsi, on peut montrer la puissance de l'effet multiplicateur d'un objectif à travers sa capacité à impacter la réalisation d'autres objectifs, mais aussi sa capacité à impliquer la mobilisation de cibles d'autres objectifs pour son atteinte. Aussi, l'analyse qualitative « input-output » permet de mettre en exergue les objectifs qui, d'une part, mobilisent le plus de cibles des autres objectifs pour leur réalisation favorisant ainsi par un effet induit pour la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont un impact élevé sur le plus de cibles des autres objectifs.

### 2. Concepts et définitions

Un package d'interventions intégrés est un ensemble constitué d'une part d'un paquet de cibles intégrées (qui entretiennent entre elles des liens d'interdépendances /effets d'entraînement) et d'autre part des projets /programmes qui adressent les préoccupations de l'ensemble de ces cibles.

### 3. Objectifs

L'objectif du processus d'identification des packages d'interventions est de se baser sur les liens d'interrelations entre les cibles ODD prioritaires en vue de les regrouper en des paquets de cibles intégrées assorties des interventions pertinentes pour leur mise en œuvre.

L'application des résultats de cette analyse input/output a consisté à :

- i. identifier parmi les cibles prioritaires d'une région, celles qui sont accélératrices au regard de l'analyse "input-output" en contextualisant au mieux l'identificateur des cibles accélératrices par région.
- ii. identifier pour chacune des cibles accélératrices des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la région. Le groupe de cibles constitué d'une cible accélératrice, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendantes.
- iii. pour chaque paquet de cibles interdépendantes, identifier : a) les goulots / obstacles à la mise en œuvre des paquets dans la région (analyse diagnostique de la problématique), b) les interventions / projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser le paquet, c) les coûts estimatifs de ces interventions, d) les délais pour la réalisation et f) hiérarchiser les interventions.

A cet effet, les tâches suivantes seront réalisées :

- Regrouper les cibles prioritaires en des paquets de cibles intégrées ;
- Hiérarchiser les paquets de cibles intégrées selon leur degré d'importance pour la région ;
- Pour chaque paquet de cibles intégrées :
  - Identifier les goulots / obstacles à sa mise en œuvre ;
  - Identifier les solutions pour la résolution des goulots ;
  - Définir pour chaque solution les mesures, actions, investissements à entreprendre ;
  - Estimer les coûts de chaque intervention ;
  - Estimer les délais pour la réalisation de chaque intervention ;
  - Hiérarchiser les interventions.

## 4. Approche méthodologique

L'analyse « input » relie certains objectifs (et leurs cibles) à d'autres objectifs (et leurs cibles) comme conditionnelle à leur réalisation tandis que l'analyse « output » considère l'impact de la réalisation de certains objectifs sur d'autres objectifs. Cette analyse permet d'identifier les effets multiplicateurs des ODD qui sont au cœur de l'Agenda 2030.

Trois catégories d'objectifs émergent de cette analyse : (i) catégorie 1 : les objectifs « catalyseurs » qui contribuent fortement à la réussite d'autres objectifs à travers les liens de leurs cibles comme input à d'autres cibles ; (ii) les objectifs « accélérateurs » qui reçoivent le plus d'influx (input) des objectifs de la catégorie 1 et ont un impact sur l'atteinte d'autres ODD avec un grand effet multiplicateur; (iii) les objectifs « de finalités » qui seront finalement atteints principalement par le biais de la réalisation des cibles des autres objectifs. Le processus d'identification des packages d'interventions se déroulera en quatre étapes qui sont :

### Etape 1 : Constitution des paquets de cibles intégrées

La constitution des paquets de cibles intégrées sera réalisée avec l'analyse input/output développée par El Hadji Fall (UNDP) et Eunice Kamwendo (UNDP). Il faudra dans un premier temps (i) identifier parmi les cibles prioritaires d'une région, celles qui sont catalyseurs au regard de l'analyse "input-output". Ensuite il faudra (ii) identifier pour chacune des cibles catalyseurs des inputs et des outputs parmi le reste des cibles prioritaires de la région. Le groupe de cibles constitué d'une cible catalyseur, de ses inputs et de ses outputs constitue un paquet de cibles interdépendants. Pour finir, (iii) il faudra regrouper certains paquets de cibles au regard des liens d'interdépendances entre leurs cibles catalyseurs ; on s'inspire dans ce cas de la théorie input / output tout en tenant compte des réalités / spécificités de la région d'étude.

A cette étape, l'équipe de travail hiérarchisera / priorisera les paquets de cibles intégrées au regard de leurs importances pour la région. Une première hiérarchisation / priorisation sera réalisée par tous les participants à la réunion au regard de l'acuité de la problématique que pose le paquet de cibles pour la région. La hiérarchisation des paquets sera finalisée /validée par l'ensemble des participants à la séance plénière de présentation des travaux des groupes de travail ; il faut donc consacrer suffisamment de temps à cette séance de présentation en plénière des résultats des groupes de travail.

### Etape 2 : Identification des goulots et proposition de solutions

Pour chaque paquet de cibles intégrées, l'équipe de travail aura à identifier la problématique de développement. Il s'agit d'identifier les goulots / obstacles à la mise en œuvre des packages dans la région. Une analyse diagnostique de la problématique de développement qu'incarne le paquet de cibles sera réalisée. Cette analyse diagnostique devra être le plus contextualisé possible ; elle doit être soutenue par les statistiques et ou les faits stylisés (faits marquants et caractéristiques de la région). A partir de l'analyse diagnostique, l'équipe de travail procèdera à la définition des approches de solution.

### Etape 3 : Identification des interventions à mettre en œuvre

La troisième étape du processus d'identification des packages d'interventions sera consacrée à l'identification des interventions /projets d'investissement à mettre en œuvre pour réaliser les paquets de cibles intégrées. Pour chaque paquet de cibles intégrées, et au regard de l'analyse diagnostic et des solutions, l'équipe de travail aura à proposer les projets /programmes assorties d'activités principales à réaliser. Les projets / programmes ne doivent pas être spécifiques à une cible donnée ; ils doivent permettre de matérialiser les liens d'interactions entre les cibles du paquet en vue de capitaliser leur effet d'entraînement. Il faut absolument tenir compte de liens entre les cibles du paquet lors de la définition des activités de chaque intervention. Il y a une question importante à se poser à chaque fois : quelle est la cible à toucher / mettre en œuvre pour impacter positivement le plus grand nombre de cibles du paquet ? Une seconde question à se poser est la suivante : quelles sont les actions / activités à programmer pour la présente intervention pour tenir compte des liens entre les autres cibles du paquet ? Ensuite pour chaque intervention / projet, l'équipe de travail va définir le délai de mise en œuvre et les coûts estimatif par année. Il s'agit de réaliser le costing de la mise en œuvre de chaque paquet de cibles intégrées.

### Etape 4 : Hiérarchisation des interventions

L'équipe de travail procédera enfin à la hiérarchisation des interventions au sein de chaque paquet de cibles intégrées. Cette hiérarchisation consiste à identifier les interventions /cibles ODD sur lesquelles il faudra agir pour avoir le plus d'impact positif sur les autres cibles du paquet. On se posera la question suivante : qu'est ce qu'il faut toucher / bouger pour faire évoluer de façon positive la majorité des cibles sinon l'ensemble du paquet. Enfin, le résultat des travaux d'identifications des packages d'interventions est présenté dans le tableau ci-après.

Paquet	Goulots / problématique de développement	Solutions	Mesures, Actions ou investissements	Enumérer les activités phares de l'intervention/ mesure /investissements	Délais	Cibles	Définir les éléments du coût : la zone à impacter, l'effectif de la population cible ; l'acuité du problème etc.	Coût par année	Urgence/ hiérarchisation des activités	Commentaires sur les activités /actions (note explicative : le pourquoi du choix de l'action)	Observations générale
Paquet 1						Cible i, j Cible i, j					



## 5. Conclusion

Le processus d'identification des packages d'interventions a pour finalité de mettre en place un plan d'actions de mise en œuvre des ODD pour la région. Ce plan d'action sera actualisé à chaque évaluation à mi-parcours des ODD. Il s'agira d'un document stratégique de mobilisation financière pour la mise en œuvre des ODD dans la région.

La mise en œuvre des ODD sera réalisée sous le leadership du Chef de la Région / Gouverneur de Région. Celui-ci devra réunir chaque année les acteurs du secteur privé, les acteurs du secteur public, les partenaires techniques et financiers et les acteurs au développement de sa région autour de la question du financement des cibles prioritaires ODD de la région. Deux ateliers de suivi du plan d'action de mise en œuvre des ODD peuvent être organisés chaque année à cet effet. Un premier atelier de démarrage des activités au cours duquel il sera présenté aux acteurs les ambitions de réalisation des cibles prioritaires en termes de projet de développement. Les acteurs seront appelés à prendre des engagements en vue de financer les projets qui sont en lien avec leurs domaines de compétence. Un deuxième atelier sera organisé pour faire le bilan de la réalisation, capitaliser les leçons apprises et lancer les bases des activités pour l'année suivante. Une plateforme d'échange entre les acteurs devra être mise en place en vue d'assurer une communication permanente entre les acteurs au développement de la région.



## Références

### **Le Blanc David (2015).**

*“Towards integration at last? The sustainable development goals as a network of targets”*. D

ESA Working Paper No. 141 ST/ESA/2015/DWP/141.

### **Rawls John (1999).**

*“A Theory of Justice”*, revised edition.

Belknap Press; Revised edition (September 30, 1999).

### **United Nations (2015).**

*“The Millennium Development Goals Report 2015”*.

New York.

### **Weitz Nina (2014).**

*“Cross-sectoral integration in the Sustainable Development Goals: a nexus approach”*.

Stockholm Environment Institute. Sweden.

## Annexe 5. Liste des acteurs régionaux

Nom et Prénom	Entité	
NATSIRA Mahasolo	Attaché de direction	Ministère des Travaux Publics
MARLENE Mariesa	Délégué régional	DRJS Atsimo Andrefana
RABOTOHAVANA Florent	Chef de District	District de Beroroha
RAMAMIRO Daudet	Maire	Commune Ankazoabo
RESEVA Soatata Honoré	Contrôle environnemental	DREDD Atsimo Andrefana
MAMPITOMBO Ellyan	Chef de District	District d'Ankazoabo
IBRAMDJEE Bruno	Chef de District	District d'Ampanihy
RANDRIAMANANTSOA Solomon	Responsable SIGS	DRSP Atsimo Andrefana
MAHARANTE Karl	Comptable	DIRTEFPCS Atsimo Andrefana
RABEMANANTENA Herschel Faguet	Chef de District	District de Benenitra
RAVOZANAKA Arilala José	Chef de District	District de Morombe
FARALAHY Tsimine	Chef du Cabinet	Région Atsimo Andrefana
SOAFIAVY	Adjoint administratif	SDSP Benenitra
TAVALY Emmanuel	PDS	Tanandava Beroroha
TANAY	Maire	C/R Ehara
RAHERINDRAINY Chantal	Conseiller	Association FIVEMITO
SOLONDRAIBE Annia Fabienne	Présidente	Société civile AJEDDT
RAKOTONIRINA Gérard Dieudonné	Chef SAAF	Direction régionale des Transports, Tourisme et Météorologie (DRTTM)
HAJASOA Patricia	Chef SAE	Région Atsimo Andrefana
RALAZAFINDRAMANANA Emmanuel	Chef de Division CS	DRENETP Atsimo Andrefana
RANDRIANIAINA Solohanitra Zo	Directeur régional	Fonds de développement agricole
FERRIER René	Leader thématique	PFR OSC Atsimo Andrefana
ALPHE MAMONJIASY Elisé	Chef SAAF	DRETFP Atsimo Andrefana
RANDRIANJANAKA Niaina Ravelomanana	Conseiller scientifique	INSTAT
RABEARY Stéphanie Agnès	Chargée d'études	DGEP/MEF
RATSIMBAZAFY Roger	Administrateur de Programme	OIT
DEVILLE Christian	RSE	WHH
RAMAHA Rakotoniaina Ando	Chef de District	District de Toliara II
RANDRIANJAFIZANAKA Achilon	Chargé de mission	Région Atsimo Andrefana
RATOVONDRAINY Gildas Stéphane	Chef de Service Planification	Service régional Economie
RAMAROJAONA Magloire Christian	Directeur interrégional	INSTAT Toliara
RAKOTOVAO Harimamy Lalaina	Chef de District	District de Sakaraha
TSIKOMIA Amaïde A. Miriarison	Doyen de la Faculté DEGS	Université de Toliara
RABALITERA Ratolonjanaharinirina Michel B. O.	Médecin Inspecteur	SDSP Sakaraha
ZAFITSIMAFY Clovis	Comptable	District de Betioky

Nom et Prénom	Entité	
RAVOLOLONJANAHARY Marcelia	Journaliste	Direction régionale de la Communication
MAHOMBY Henri	Médecin Inspecteur	Santé Beroroha
RAKOTOHARO Tiaray Eugénie	Directeur régional	MPPSPF
RAKOTONIRINA Alexis	1er adjoint au Maire	CU Morombe
MAHASAKA Solondray	CBFM	RM5
ANDRIANANTENAINISOLO Samuel	Médecin Inspecteur	Santé
RAZAFIMANDIMBY Charles Clairmond	Adjoint au District	District de Beroroha
RAZAFIMANANTSOA Randriainaina Flonardin	Chef CISCO Benenitra	MENETP
REHODSON Monteigolex	Chef CISCO Sakaraha	MENETP
RAVELONANDRO José	Consultant	PNUD
RANDRIAMAMONJY Volatiana	Associée de Programme	PNUD
REBERE M. Rolland	Chef SRAF	DREEH Atsimo Andrefana
MIANDRY Louis Delmas	Chef CISCO Morombe	MENETP
RAMILISON Eric Norbert	Expert en pauvreté et emploi	PDPSE/PNUD
RAZAKANDRENY Clarck	Maire	CU Ampanihy Ouest
RAKOTOVAO Fidèle Bonaventure	Responsable Dossiers du personnel de l'Etat	Préfecture de Toliara
TEFINIRINA Aimé	AT	FDL
RASOARINJAKA Haja	Adjoint directeur RRC	BNGRC
RANDRIAMILANTO Florent	Directeur CA DDL	ONCD/MID
MILAMANANA Chantal	SRE	DREDD AtsimoAndrefana
BAGDASSARIANT Jean Nicolas	Maire	Commune Sakaraha
RAZAFINDRAINIBE Richard	EMAD	SDSP Ampanihy
HEVEAKO Maximin	SAP VNU	PNUD
HOLEA A. Guy Baraka	Chef de Service Population	Population, Protection Sociale

## Annexe 6. : Photos de l'atelier d'identification des paquets d'intervention



*Mme Marie DIMOND,  
Représentant Résident du  
PNUD  
et  
M. Tiaravelo RAZAFIMAHEFA,  
Ministre de l'Intérieur et de la  
Décentralisation*

*Vue partielle  
des participants à l'atelier  
de priorisation*



*Photo de famille avec  
Mme Marie DIMOND,  
Représentant Résident  
du PNUD*

